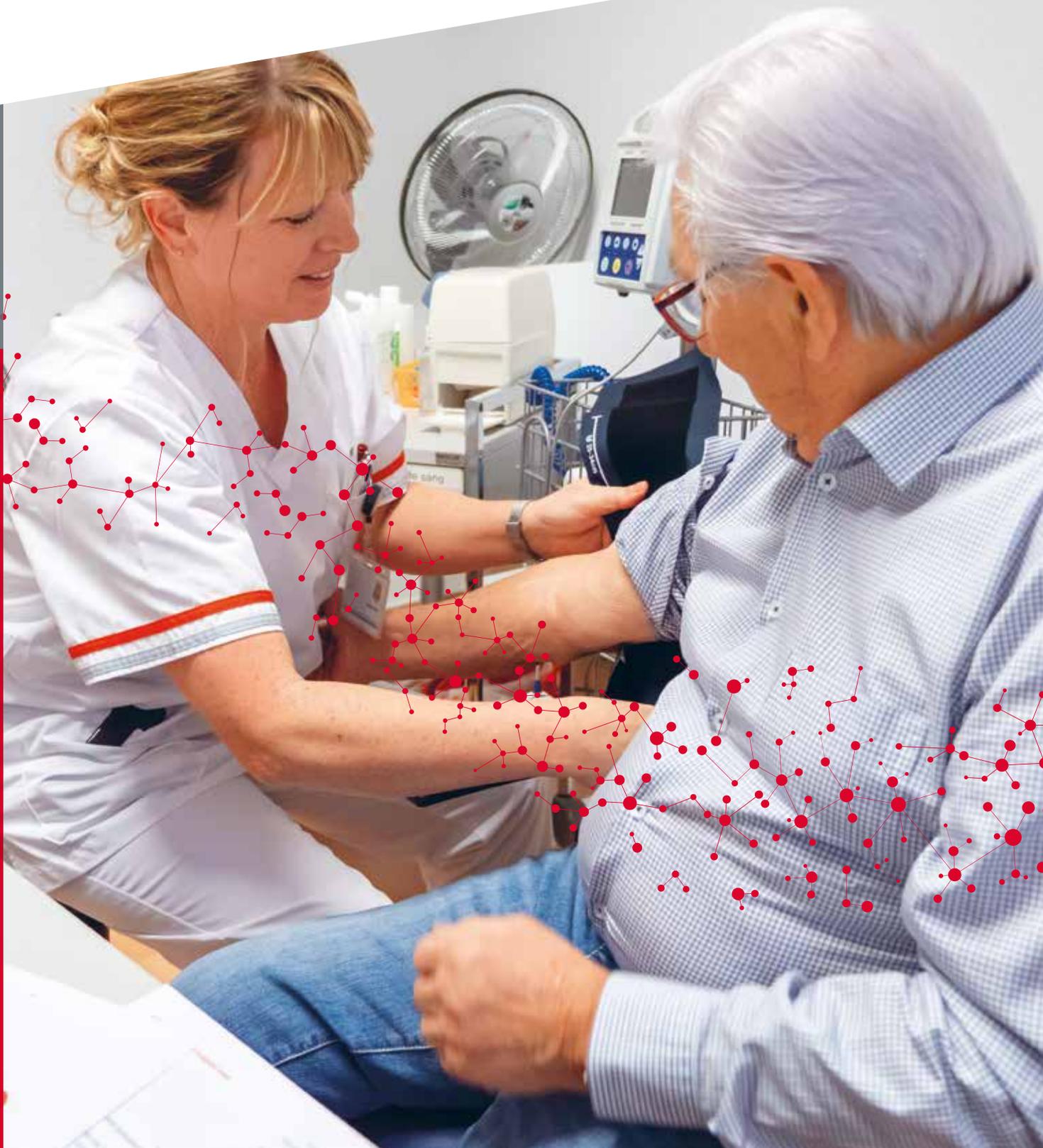
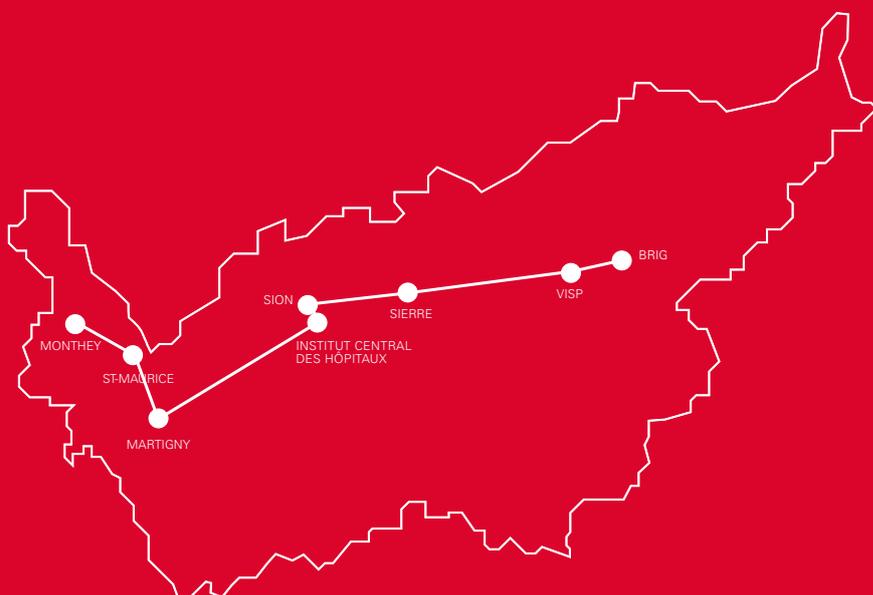




RAPPORT DE GESTION

2022





Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss, Adobe Stock.

Sion, mai 2023.

TABLE DES MATIÈRES

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2022 en bref
12	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2022
12	Une année 2022 mouvementée... et d'importants défis financiers en perspective
14	Projets stratégiques de construction
16	Activité
16	Activité aiguë (stationnaire)
18	Activité chronique (stationnaire)
20	Activité ambulatoire
21	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
24	Origine des patients
26	Comptes 2022
26	Vue d'ensemble
27	Bilan & chiffres clés
32	Compte de résultat
36	Annexe aux comptes annuels
36	Informations générales
37	Base des comptes consolidés
39	Principes de consolidation
39	Périmètre de consolidation
40	Méthode de consolidation
40	Principes d'évaluation
40	Actifs circulants
42	Actifs immobilisés
44	Capitaux étrangers
44	Fonds propres
45	Prévoyance professionnelle
45	Parties liées
47	Notes explicatives
71	Ressources humaines
77	Les personnes responsables au 31.12.2022



40'000
séjours hospitaliers.



Si le COVID-19 a fini par desserrer quelque peu son étreinte sur l'Hôpital du Valais au cours de l'exercice 2022, ce dernier ne s'est pas écoulé tel un fleuve tranquille, tant s'en faut.

Tandis que la pandémie commençait à se faire oublier, la guerre en Ukraine produisait déjà des effets concrets en début d'année, notamment avec les contrôles sanitaires des personnes venues trouver refuge dans notre pays. Les effets plus larges de la crise ukrainienne comme l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières se sont rapidement fait sentir durant les mois suivants.

Dans ce contexte d'incertitude, de bouleversement et d'instabilité générale, l'année 2022 s'est inscrite comme une charnière entre l'héritage du COVID-19 et les nouveaux défis. Cet héritage nous a confié une responsabilité importante sur la reconnaissance des efforts consentis, en particulier ceux des collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais dont il convient, encore une fois, de relever l'engagement au service de la population valaisanne. Nous saluons également ici l'effort financier du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, qui a permis d'accorder les salaires au renchérissement et de rétribuer les efforts du personnel à leur juste valeur.

En novembre 2021, le peuple suisse approuvait l'initiative sur les soins infirmiers, exigeant notamment la reconnaissance et l'encouragement des soins infirmiers, ainsi que la garantie d'un nombre suffisant d'infirmiers diplômés pour couvrir les besoins croissants. Une volonté populaire qu'il s'est agi et qu'il s'agit toujours de concilier avec une pénurie de personnel sans précédent, dont les effets douloureux pour les patients et l'hôpital se sont manifestés à l'automne avec la fermeture temporaire de plusieurs salles d'opération.

Ces difficultés de recrutement durant l'exercice écoulé se sont également manifestées dans le domaine médical, comme en témoigne la fermeture nocturne des urgences de Martigny en début d'année suivante. Le passage d'horaires de 50 à 46, voire 42 heures hebdomadaires pour les médecins, constitue également un défi supplémentaire afin de disposer à l'avenir des ressources nécessaires pour l'exploitation future des nouveaux établissements hospitaliers à Sion et Brigue.

Malgré les difficultés, les différents projets d'infrastructures se sont en effet poursuivis, marqués par la cérémonie du sapin et la mise sous toit de l'extension de l'hôpital de Sion, ainsi que le début des travaux à Brigue. À Monthey, des solutions ont pu être trouvées pour esquisser l'avenir de la psychiatrie et, comme dans le domaine des soins somatiques, adapter l'Hôpital du Valais à la croissance démographique ainsi qu'aux besoins et attentes de chacun dans le domaine de la santé.

L'an dernier, nous évoquions la pression financière croissante sur l'Hôpital du Valais, en raison de l'introduction de nouveaux systèmes tarifaires. Au terme de l'exercice 2022, force est de constater que cette pression est toujours plus intense et qu'elle ne devrait pas fléchir, rendant toujours plus importante l'implication financière de l'État pour pérenniser la mission de l'Hôpital du Valais en faveur de toute la population valaisanne.

Pascal Strupler

Président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin

Directeur général

JANVIER

L'Hôpital du Valais recrute 20 spécialistes des technologies de l'information

L'Hôpital du Valais recrute 20 spécialistes IT pour relever les enjeux de la digitalisation : numériser l'hôpital permet de gagner en efficacité, de garantir la sécurité des données sensibles et de libérer du temps pour le personnel médical soignant au profit des patientes et patients.

Le constat n'est pas nouveau : le système de santé suisse est en retard dans le domaine numérique. La numérisation n'est pourtant pas une fin en soi. Elle vise à simplifier les processus, à garantir une communication sûre, à prévenir les erreurs ainsi qu'à libérer davantage de temps au profit des patient·e·s tout en permettant à ces derniers d'accéder à leurs données médicales personnelles.

FÉVRIER

L'Esprit de collaboration de l'Hôpital du Valais récompensé par le Prix Interprofessionnalité

Dans le cadre de son programme de promotion et de développement d'une culture collaborative, l'Hôpital du Valais est récompensé par le Prix « Interprofessionnalité » 2021 de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) pour ses deux initiatives développées lors de la première vague du COVID-19. À savoir une enquête réalisée auprès de tous les patient·e·s hospitalisé·e·s et de leurs proches pour connaître leur vécu et leur expérience en situation de pandémie, ainsi que la mise en place de la cellule de soutien PsyCovid19.

MARS

Adaptation des salaires dans le domaine des soins

La nécessité de disposer de personnel en suffisance et, surtout, de renforcer la motivation des collaborateurs·trices durant ces deux dernières années au regard des vagues successives de la pandémie est une évidence. Ainsi, le Conseil d'Administration de l'Hôpital du Valais, en accord avec le Chef du Département de la Santé, décide d'augmenter les salaires annuels de toutes les fonctions CCT de la nouvelle famille « soins » de 1 000.- CHF brut (au prorata du taux d'activité).

Les patients valaisans invités à ouvrir leur dossier électronique

Les Valaisannes et Valaisans qui le souhaitent peuvent depuis mars 2022 ouvrir gratuitement leur dossier électronique du patient (DEP). Le DEP valaisan s'appuie sur la plateforme certifiée mise à disposition en juin 2021 par l'association CARA, dont le but est d'offrir des outils de santé numérique à la population. Il utilise la SwissID comme moyen d'identification électronique pour accéder de manière sécurisée à ces données sensibles. Des bureaux dédiés à l'obtention des SwissID ainsi qu'à l'ouverture de DEP ont été mis en place sur les sites hospitaliers de Brigue, Viège, Sion et Martigny.

AVRIL

Premier coup de pelle pour le projet de construction « szo-united »

Le premier coup de pelle, le 4 avril 2022 à Brigue, marque le coup d'envoi des travaux de construction du nouveau Centre Hospitalier du Haut-Valais. Le conseiller d'État Mathias Reynard ainsi que des représentants de l'Hôpital du Valais, de la commune municipale de Brigue-Glis et du bureau d'architecture Burkhardt+Partner se réunissent pour le lancement du projet de construction « szo-united ». Réalisé en plusieurs étapes jusqu'à la mi-2028, il comprend la réalisation de l'extension, y compris le parking, ainsi que la rénovation et la transformation du bâtiment hospitalier existant.

Retour de l'hôpital miniature à Sion

Après deux ans d'interruption en raison de la pandémie, l'Hôpital du Valais accueille à nouveau « L'hôpital miniature » à Sion. Du 26 au 28 avril 2022, des collaborateurs·trices de l'HVS reçoivent environ 140 élèves des cycles d'orientation valaisans pour leur faire découvrir, à travers des présentations et une dizaine d'ateliers, différents métiers de la santé exercés au sein de l'hôpital.

Cette mise en visibilité des professions de la santé, gérée par le Centre francophone de formation HVS, fait partie des missions formatrices de l'Hôpital du Valais et s'effectue en partenariat avec les conseillers en orientation dans les écoles.

JUIN

Extension de l'hôpital de Sion : pose du sapin

La cérémonie symbolique de la pose du sapin, le 2 juin 2022, marque la fin de travaux du gros œuvre de l'extension de l'hôpital de Sion. Cette cérémonie réunit 200 personnes qui ont œuvré depuis l'été 2020 sur le chantier. Lors de la partie officielle Prof. Eric Bonvin, directeur général, et M. Pascal Strupler, président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, M. Jean-Baptiste Ferrari, architecte, administrateur et associé de Ferrari Architectes, et M. Mathias Reynard, chef du Département de la santé du Canton, expriment toute la considération aux personnes impliquées.

JUILLET

Le Verbier Festival se produit à nouveau à l'Hôpital du Valais

Après deux ans d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19, l'hôpital de Martigny renoue avec son traditionnel concert du Verbier Festival. Lancé en 2018, ce partenariat a pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées et de leur famille en leur permettant d'accéder à l'art vivant.

Avec ce partenariat, l'Hôpital du Valais souhaite s'ouvrir sur la cité en participant à la vie culturelle de son milieu et faire tomber, ou du moins atténuer, les barrières symboliques qui séparent l'hôpital de la société. Il est aujourd'hui reconnu que l'art, sous ses différentes formes, joue un rôle important dans le soin. Ouvrir une brèche vers le monde extérieur pour s'éloigner du quotidien de la souffrance en offrant aux malades un espace de liberté et de partage est une manière de contribuer au maintien de l'identité sociale des patient-e-s.

AOÛT

Le Dr Pierre Alain Triverio nommé Directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand

En août 2022, le Conseil d'administration nomme le Dr Pierre Alain Triverio à la fonction de directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand. Il prend ses nouvelles fonctions le 1^{er} septembre 2022. Originaire d'Anniviers, le Dr Pierre Alain Triverio est né et a grandi à Sierre. Après un diplôme fédéral de médecin obtenu à Genève en 1992,

le Dr Triverio a entamé sa carrière professionnelle à l'Hôpital de Sierre en 1993, avant d'exercer à l'Hôpital de Sion de 1994 à 1996.

SEPTEMBRE

Table ronde : Qu'est-ce qui est important pour vous

La semaine du 12 au 16 septembre 2022 s'inscrit dans la promotion de la qualité des soins et la sécurité des patients. Dans ce cadre, la Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand décide de la dédier à la campagne internationale « Qu'est-ce qui est important pour vous ? ».

L'objectif de la campagne est de créer un partenariat avec le patient, une relation de confiance et d'empathie. Ce partenariat, à son tour, vise à prendre en compte les valeurs du patient, ses espoirs, ses préférences, ce qui est important pour lui, afin de co-construire avec lui son projet de soins ou d'accompagnement.

100 ans d'engagement sur le site hospitalier de Sierre

Pour souligner l'engagement de l'hôpital de Sierre et de l'association ProjetSanté une journée découverte est proposée à la population de la ville et du district de Sierre le 24 septembre 2022. Les participantes et participants sont invité-e-s à un jeu de parcours pour découvrir les lieux et les activités de l'hôpital de Sierre, ProjetSanté et l'EDHEA. Les collaboratrices et collaborateurs accueillent le public dans divers ateliers adaptés à tous les âges. Ces expériences ludiques se déroulent en partie à l'hôpital, au centre de simulation et à l'ancien hôpital de 1922, aujourd'hui EDHEA.

Biomed d'Or 2022 pour l'équipe d'ingénierie biomédicale

Le Biomed d'Or de la catégorie « management innovant » est attribué à l'équipe d'ingénierie biomédicale du service biomédical et achats de l'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (ICH) pour le projet « l'ingénieur biomédical : le nouveau couteau suisse de l'hôpital ».

L'Association française des ingénieurs biomédicaux remet, à l'occasion des 40 ans de l'association, ses premiers Biomédicaux d'or. Ces trophées mettent à l'honneur les réussites des projets initiés par les ingénieurs biomédicaux en matière d'organisation innovante, de prise en charge des patients ou encore de développement durable.

OCTOBRE

Mme Chrystel Carrupt nommée directrice des soins

Lors de sa séance du 11 octobre 2022, le Conseil d'administration nomme Mme Chrystel Carrupt à la fonction de directrice des soins du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), membre de la Direction du CHVR et membre de la Direction générale, à 100 %. Elle prend sa nouvelle fonction le 1^{er} février 2023 et succède à Mme Hélène Hertzog, qui pour des raisons de santé et après 20 ans passés au sein de l'institution a souhaité faire valoir son droit à la préretraite.

NOVEMBRE

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais premier hôpital public parmi les « Swiss Leading Hospitals » en Suisse

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), avec ses sites de Brigue et de Viège, est le premier hôpital public admis dans l'association «The Swiss Leading Hospitals SLH». Cette dernière réunit hôpitaux et cliniques qui s'engagent à respecter les exigences de qualité les plus élevées et à développer en réseau ces standards élevés au niveau national.

La marque «The Swiss Leading Hospitals SLH» est synonyme d'excellence en matière de qualité des prestations médicales, des soins et médico-thérapeutiques, ainsi que pour la prise en charge des patients. En tant qu'organisation indépendante, les Swiss Leading Hospitals s'engagent pour le bien-être des patients et des collaborateurs.

Avec CAP'Ado l'Hôpital du Valais renforce le soutien psychiatrique destiné aux adolescents

Dans le prolongement des dispositifs destinés à répondre à une détresse psychologique accrue des adolescents et des jeunes adultes, mis sur pied en 2021 avec le soutien des autorités cantonales, l'Hôpital du Valais renforce dès novembre 2022 son offre de psychiatrie ambulatoire à destination des jeunes avec la structure CAP'Ado (Centre d'accueil et de projet pour ados).

Située dans les locaux de l'ancien Institut de Recherche en Ophthalmologie, à deux pas de l'hôpital de Sion, CAP'Ado propose aux jeunes touchés par la maladie psychique, dépassés par les enjeux sociaux et professionnels, de construire des projets intéressants et à leur portée.

Dr Thomas Nierle nommé directeur médical

Lors de sa séance du 15 novembre 2022, le Conseil d'administration nomme le Dr Thomas Nierle à la fonction de directeur médical du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), membre de la Direction du CHVR et membre de la Direction générale à 100%. Il prend sa nouvelle fonction au premier semestre 2023 et succède au Prof. Redouane Bouali, nommé chef médical de la formation et des projets médicaux au sein de l'état-major de la Direction générale.

DÉCEMBRE

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais parmi les « Meilleures cliniques spécialisées de Suisse »

Quelles sont les cliniques qui font partie du top 10 de la Suisse? La Handelszeitung et le magazine économique PME ont recherché, en collaboration avec l'institut de recherche Statista, les meilleures cliniques spécialisées de Suisse dans les domaines de l'orthopédie, de la rééducation, de la cardiologie et de la psychiatrie. Dans les résultats publiés par la Handelszeitung, le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) figure sur la liste des « Meilleures cliniques spécialisées de Suisse » dans le domaine de la psychiatrie.

Accréditation ERAS au Centre Hospitalier du Haut-Valais

L'équipe interdisciplinaire du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), sous la direction du Dr Thomas Simon, s'est investie dans le projet d'introduction du programme ERAS et a été récompensée par une accréditation du service de chirurgie viscérale par la société académique ERAS® Society: un label de qualité reconnu au niveau international. Ce programme permet une meilleure récupération des patient-e-s tout en réduisant considérablement le risque de complications postopératoires.

Un peu plus de

460

médecins assistants
et chefs de clinique
en formation



Une année 2022 mouvementée... et d'importants défis financiers en perspective

L'Hôpital du Valais repose aujourd'hui sur une base financière solide. Depuis sa création, d'importants fonds propres ont pu être affectés au fonds de compensation des investissements, de sorte que ce dernier est aujourd'hui doté de plus de 180 millions de francs. Ces moyens devront soutenir la compensation de coûts d'investissement plus élevés (intérêts, amortissements) après l'ouverture des nouveaux bâtiments à Sion et à Brigue. De ce point de vue, l'Hôpital du Valais présente une structure financière saine et peut être fier de cette performance.

L'année 2022 a toutefois été marquée par plusieurs changements externes, dont certains ont, ou auront encore, une influence directe et douloureuse sur les perspectives financières de l'Hôpital du Valais. Alors que la crise du Covid commençait gentiment à s'apaiser, de nouveaux troubles géopolitiques, comme la guerre en Ukraine, ont entraîné une évolution rapide du contexte général. L'explosion des prix dans des secteurs spécifiques, notamment celui de la construction, avec en outre des goulets d'étranglement importants dans les chaînes d'approvisionnement, touche encore de plein fouet l'Hôpital du Valais dans la phase actuelle de ses projets d'extension. Les difficultés d'approvisionnement n'ont certes pas occasionné de retards importants, mais l'Hôpital du Valais ne sera pas en mesure de supporter par ses propres moyens les surcoûts occasionnés ni ceux déjà prévus, qui se chiffrent en dizaines de millions de francs. Les responsables politiques et l'Hôpital du Valais devraient se concerter pour trouver des solutions communes afin d'absorber les conséquences financières de cette crise.

Outre l'augmentation des coûts d'investissement, l'inflation a également entraîné une forte hausse de presque tous les coûts d'exploitation. La crise énergétique mondiale, en particulier, a entraîné une hausse sensible des coûts du mazout et de l'électricité. L'inflation générale a aussi fait grimper les prix dans presque tous les domaines.

La hausse des taux d'intérêt résultant de tous ces changements entraîne aujourd'hui une nouvelle augmentation des coûts qu'il faut pouvoir supporter. Si les intérêts pour l'année 2022 se situaient encore à un niveau modéré, cette charge va augmenter de manière significative dans les années à venir. En raison de taux plus élevés bien sûr, mais aussi de par l'augmentation du capital étranger nécessaire aux projets d'investissement en cours. Dans ce contexte, la collaboration définie de longue date avec le Canton au sujet du financement de l'Hôpital du Valais constitue un soutien bienvenu pour la stabilité financière de l'institution.

Les années Covid passées ont exigé beaucoup d'engagement et d'énergie de la part du personnel des institutions de santé, dont l'union des forces a permis de surmonter la crise. Le Canton a pour sa part confirmé son soutien à l'Hôpital du Valais en lui octroyant une indemnité Covid de 6 millions de francs en 2022, ce dont nous tenons à l'en remercier chaleureusement. La crise a cependant laissé des traces sensibles qui nous occuperont encore longtemps. L'augmentation des absences pour cause de maladie et le nombre croissant de professionnels délaissant leur métier de base ont rendu plus forte la pression sur le personnel restant. Il a ainsi fallu réduire temporairement les capacités dans plusieurs domaines, comme celui des salles d'opération, seul moyen d'éviter une pression plus intense encore sur le personnel. Ces fermetures ont bien sûr entraîné une baisse temporaire de l'activité, avec un effet négatif immédiat sur les revenus de l'hôpital, comme cela a encore été le cas durant les derniers mois de l'année 2022.

En 2022, l'Hôpital du Valais a défini plusieurs mesures pour améliorer davantage les conditions de travail de son personnel. En étroite collaboration avec le Canton et les partenaires sociaux, des mesures concrètes ont été prises pour mettre en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers. Le temps passé à se changer est désormais rémunéré comme du temps de travail sous la forme de crédits de

temps forfaitaires et une augmentation des salaires du personnel soignant a été appliquée à partir du 1^{er} juillet 2022. Divers projets d'amélioration des conditions de travail et de lutte contre la pénurie de personnel qualifié ont également été lancés. On peut citer ici le projet d'évaluation des fonctions avec un « benchmark » salarial, ainsi que les négociations en cours sur la réduction du temps de travail pour les médecins-assistants et chefs de clinique.

Tous ces facteurs ont eu pour conséquence que l'augmentation des coûts en 2022 n'a, contrairement aux années précédentes, pas pu être entièrement couverte par des recettes supplémentaires correspondantes. Compte tenu de tous les aspects précités, le résultat financier de l'année 2022 peut malgré tout être considéré comme acceptable, avec le maintien comme prévu de l'affectation de 16.6 millions de francs au fonds d'investissement. Les coûts vont cependant encore augmenter dans un avenir proche. Il suffit de penser à l'inflation élevée persistante et à l'indexation salariale, convenue dans la convention collective de travail, qui en découle. Tous les facteurs externes mentionnés, ainsi que les décisions passées et à venir pour optimiser les conditions de travail, entraîneront des coûts supplémentaires qui ne pourront pas être couverts par les modalités de financement actuelles.

Dans ce contexte, l'arrêt du Tribunal administratif fédéral de juin 2022, qui annule la décision du Conseil d'État réglant la procédure, en cours depuis des années, de détermination de la valeur du point Tarmed 2017 et qui renvoie le dossier au Canton pour réévaluation, n'en est que plus incompréhensible. Depuis de nombreuses années, il est de notoriété publique que les prestations Tarmed ambulatoires sont sous-financées dans tout le pays, sans qu'il soit possible de trouver un accord sur ce point. Dans le contexte actuel, il est à craindre que cette procédure se prolonge encore plusieurs années. Ce qui n'est pas d'un grand secours...

En résumé, nous devons constater que les conditions-cadres actuelles — comme l'inflation élevée, l'augmentation des coûts d'investissement et d'exploitation qui en découle, la hausse des taux d'intérêt, le manque de personnel qualifié avec une pression croissante sur le personnel et donc un absentéisme plus élevé, les réductions partielles de prestations (comme pour les salles d'opération) avec une baisse correspondante des recettes — placent l'Hôpital du Valais devant de très importants défis financiers.

Tous les acteurs sont définitivement invités à désormais tirer à la même corde et dans la même direction, pour le bien de notre population.

Projets stratégiques de construction

En 2022, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- début des travaux sur site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

Renchérissement

La guerre en Ukraine a engendré une hausse des prix importante dans les secteurs de l'énergie et du transport. D'autre part, les prix de l'aluminium, principalement produit en Russie, et de l'acier, en raison de la fermeture des hauts fourneaux, ont subi une hausse extraordinaire.

Les prix de la construction ont augmenté de plus de 13% depuis la demande de cautionnement.

Pour l'instant, l'impact sur le montant du cautionnement a été estimé au moins à 10% supplémentaires.

Pour les corps de métier les plus touchés, des négociations ont abouti afin de trouver une solution économiquement acceptable pour les deux parties selon les recommandations de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB). Pour les autres corps de métier, le renchérissement est défini contractuellement par l'indice suisse des prix de la construction, publié chaque semestre par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue

L'année 2022 a été marquée par le début du chantier de l'extension et rénovation de l'hôpital de Brigue et le premier coup de pelle le 4 avril 2022.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Les travaux avancent conformément au planning de construction. La pose du sapin de l'extension et la rénovation de l'hôpital de Sion a eu lieu le 2 juin 2022.



Chantier du parking de Brigue – 15.11.2022



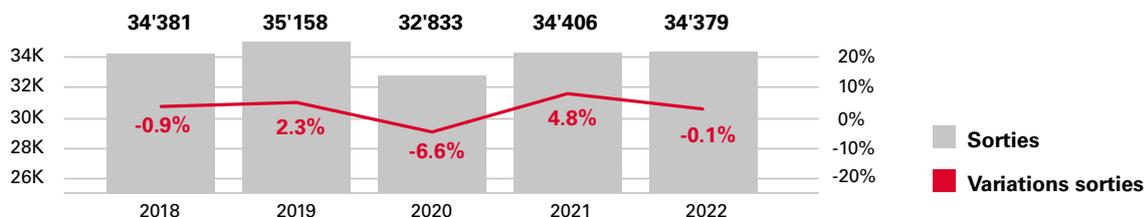
Activité aiguë (stationnaire) ¹

	SZO				CHVR				HVS			
	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	25'419	23'609	1'810	7.67%	89'506	76'325	13'181	17.27%	114'925	99'934	14'991	15.00%
Sorties	3'382	3'387	-5	-0.15%	10'474	9'794	680	6.94%	13'856	13'181	675	5.12%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7.50	7.01	0.49	7.01%	8.50	7.83	0.67	8.54%	8.26	7.62	0.64	8.35%
Chirurgie												
Journées	23'979	22'705	1'274	5.61%	42'738	43'735	-997	-2.28%	66'717	66'440	277	0.42%
Sorties	5'006	5'117	-111	-2.17%	7'219	7'646	-427	-5.58%	12'225	12'763	-538	-4.22%
DMS	4.78	4.41	0.36	8.23%	5.91	5.64	0.27	4.77%	5.44	5.15	0.30	5.77%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	3'496	3'832	-336	-8.77%	8'436	8'882	-446	-5.02%	11'932	12'714	-782	-6.15%
Sorties	1'068	1'125	-57	-5.07%	2'349	2'538	-189	-7.45%	3'417	3'663	-246	-6.72%
DMS	3.28	3.40	-0.12	-3.45%	3.59	3.52	0.07	2.09%	3.49	3.48	0.01	0.38%
Pédiatrie												
Journées	3'906	4'171	-265	-6.35%	9'637	9'391	246	2.62%	13'543	13'562	-19	-0.14%
Sorties	1'476	1'407	69	4.90%	2'885	2'896	-11	-0.38%	4'361	4'303	58	1.35%
DMS	2.59	3.01	-0.42	-14.09%	3.32	3.26	0.07	2.07%	3.07	3.18	-0.10	-3.21%
Soins palliatifs												
Journées	6'010	5'033	977	19.41%	3'198	3'059	139	4.54%	9'208	8'092	1'116	13.79%
Sorties	356	323	33	10.22%	164	173	-9	-5.20%	520	496	24	4.84%
DMS	17.07	15.13	1.94	12.82%	18.92	17.79	1.13	6.38%	17.66	16.06	1.60	9.95%
Total												
Journées	62'810	59'350	3'460	5.83%	153'515	141'392	12'123	8.57%	216'325	200'742	15'583	7.76%
Sorties	11'288	11'359	-71	-0.63%	23'091	23'047	44	0.19%	34'379	34'406	-27	-0.08%
DMS	5.55	5.22	0.33	6.41%	6.62	6.13	0.49	7.98%	6.27	5.83	0.44	7.55%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

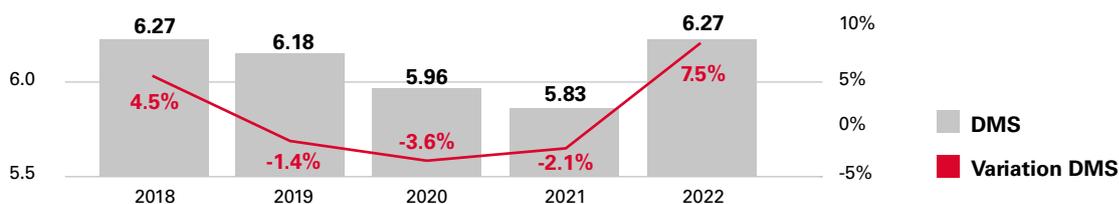
- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1^{er} janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

Activité somatique aiguë 2018-2022



Par rapport à l'année précédente, l'année 2022 reste stable. Les chiffres 2022 concernant l'activité somatique aiguë se rapprochent gentiment de ceux des années avant COVID-19.

Durée moyenne de séjour 2018-2022 - Activité somatique aiguë



La durée moyenne de séjour (DMS) se maintient autour de 6 jours. La tendance constatée durant les deux dernières années ne se confirme pas étant donné que la DMS augmente et est très proche de la DMS pré-pandémique.

Evolution du CMI 2018-2022



La hausse du CMI (case-mix index)² constatée ces dernières années se confirme avec une augmentation en continu sur les derniers exercices. Ceci s'explique essentiellement par les cas de COVID-19 pour les trois dernières années au vu du passage aux soins intensifs et/ou continus de ces mêmes cas.

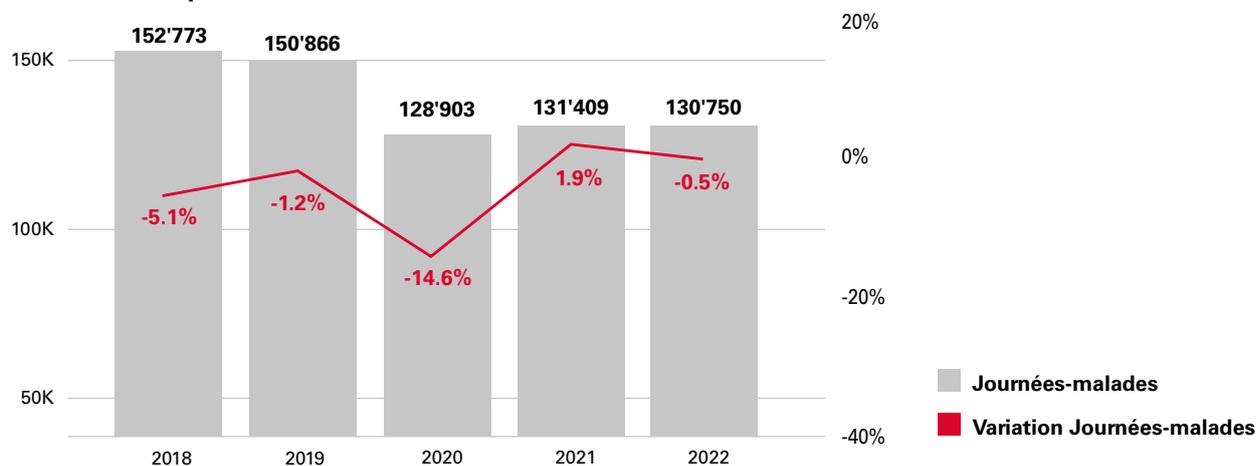
² Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)³

	SZO				CHVR				HVS			
	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	10'931	10'843	88	0.81%	37'346	42'934	-5'588	-13.02%	48'277	53'777	-5'500	-10.23%
Sorties	404	561	-157	-27.99%	2'196	2'537	-341	-13.44%	2'600	3'098	-498	-16.07%
Durée moyenne de séjour (DMS)	26.72	19.22	7.49	38.98%	17.10	17.04	0.07	0.39%	18.60	17.43	1.16	6.67%
Psychiatrie												
Journées	12'184	12'095	89	0.74%	47'756	46'682	1'074	2.30%	59'940	58'777	1'163	1.98%
Sorties	464	476	-12	-2.52%	1'550	1'476	74	5.01%	2'014	1'952	62	3.18%
DMS	27.60	23.71	3.89	16.42%	30.52	29.58	0.93	3.15%	29.84	28.15	1.69	6.02%
Réadaptation												
Journées	6'100	5'987	113	1.89%	9'712	10'038	-326	-3.25%	15'812	16'025	-213	-1.33%
Sorties	210	212	-2	-0.94%	481	527	-46	-8.73%	691	739	-48	-6.50%
DMS	29.28	27.63	1.65	5.97%	20.03	18.92	1.10	5.84%	22.84	21.42	1.42	6.62%
Lits d'attente												
Journées	1'939	89	1'850	2078.65%	4'782	2'741	2'041	74.46%	6'721	2'830	3'891	137.49%
Sorties	86	13	73	561.54%	262	152	110	72.37%	348	165	183	110.91%
DMS	21.36	6.85	14.51	212.01%	18.25	21.75	-3.50	-16.08%	19.02	20.58	-1.56	-7.56%
Total												
Journées	31'154	29'014	2'140	7.38%	99'596	102'395	-2'799	-2.73%	130'750	131'409	-659	-0.50%
Sorties	1'164	1'262	-98	-7.77%	4'489	4'692	-203	-4.33%	5'653	5'954	-301	-5.06%
DMS	27.14	22.20	4.94	22.23%	22.11	21.35	0.77	3.59%	23.15	21.53	1.62	7.52%

³ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

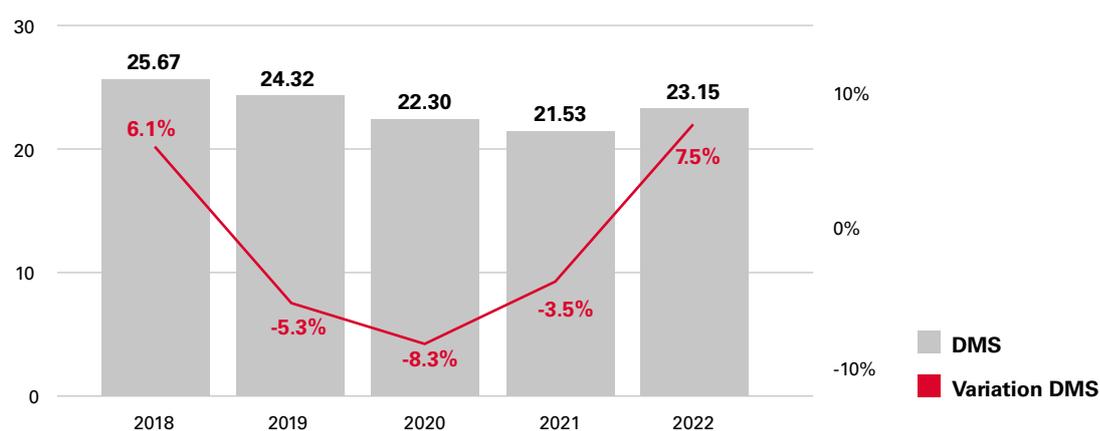
Activité chronique 2018-2022



D'un point de vue général, le nombre de journées-malades continue à suivre la tendance baissière constatée ces dernières années. À noter l'introduction des tarifs ST-REHA au 1^{er} janvier 2022. Quant aux lits d'attente, la forte hausse

s'explique par une année 2021 exceptionnellement basse en raison du COVID-19 et par un manque de capacité dans les EMS.

Durée moyenne de séjour 2018-2022 - Activité chronique



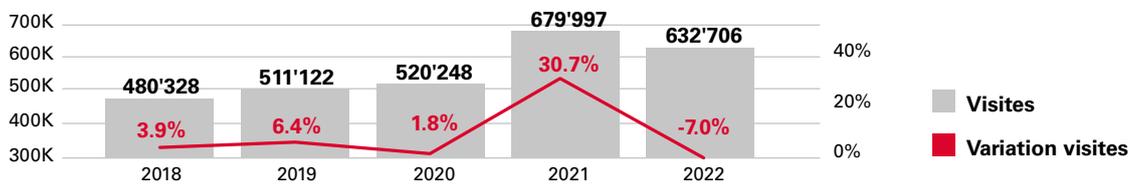
La durée moyenne de séjour (DMS) augmente fortement en 2022 et atteint quasiment le niveau pré-pandémique. La DMS des différents secteurs augmente hormis pour les

lits d'attente, qui avaient une DMS spécialement élevée en 2021 au vu du nombre très faible de journées.

Activité ambulatoire⁴

	SZO				CHVR				HVS			
	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %	2022	2021	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	53'570	75'273	-21'703	-28.83%	192'794	228'346	-35'552	-15.57%	246'364	303'619	-57'255	-18.86%
Chirurgie	30'168	29'319	849	2.90%	88'631	84'836	3'795	4.47%	118'799	114'155	4'644	4.07%
Gynécologie-Obstétrique	10'190	8'168	2'022	24.76%	18'635	18'615	20	0.11%	28'825	26'783	2'042	7.62%
Pédiatrie	6'199	6'178	21	0.34%	29'294	27'292	2'002	7.34%	35'493	33'470	2'023	6.04%
Autres	17'504	18'145	-641	-3.53%	45'921	42'220	3'701	8.77%	63'425	60'365	3'060	5.07%
Total	117'631	137'083	-19'452	-14.19%	375'275	401'309	-26'034	-6.49%	492'906	538'392	-45'486	-8.45%
Non somatique aigu												
Psychiatrie	29'811	29'923	-112	-0.37%	103'607	105'731	-2'124	-2.01%	133'418	135'654	-2'236	-1.65%
Réadaptation	921	1'265	-344	-27.19%	3'793	3'087	706	22.87%	4'714	4'352	362	8.32%
Autres					1'668	1'599	69	4.32%	1'668	1'599	69	4.32%
Total	30'732	31'188	-456	-1.46%	109'068	110'417	-1'349	-1.22%	139'800	141'605	-1'805	-1.27%
Total	148'363	168'271	-19'908	-11.83%	484'343	511'726	-27'383	-5.35%	632'706	679'997	-47'291	-6.95%

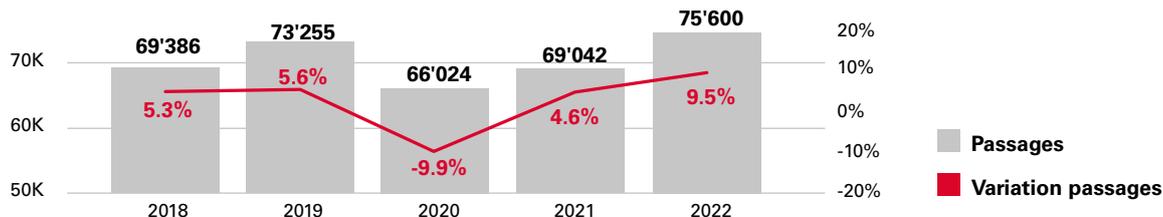
Evolution du nombre de visites ambulatoires 2018-2022



La tendance de ces dernières années se confirme: le nombre de visites ambulatoires conserve un niveau élevé. L'année 2021 a été exceptionnellement chargée de par les activités des différents centres de dépistage COVID. La croissance

constatée ces dernières années pour les autres disciplines se maintient au niveau des années passées (augmentation annuelle entre 4 et 8%).

Evolution du nombre de passages aux urgences 2018-2022



Les passages aux urgences 2022 retrouvent un niveau d'activité avant la pandémie. Ceci s'explique essentiellement par une année qui n'a pas connu de confinement prolongé au contraire des deux années précédentes. De plus,

la population a repris ses activités extérieures durant l'année écoulée. Finalement, la tendance généralisée de la population helvétique à se rendre aux urgences se confirme également au sein de l'HVS.

⁴ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires.**

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

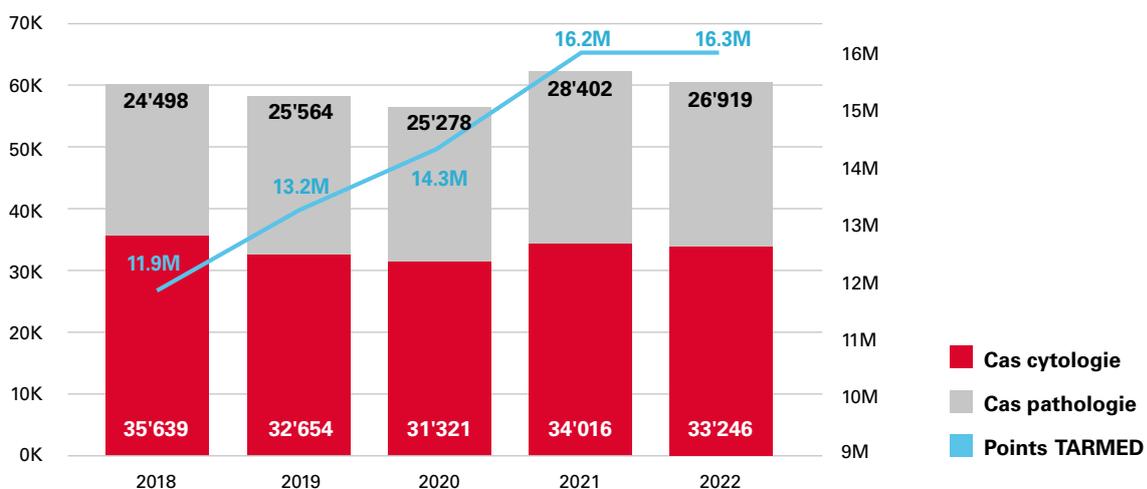
Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
	2022	2021	2022	2021
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	12'181'164	12'703'084	1'317'039	1'257'364
Génétique	1'085'287	805'837	7'090	6'210
Hématologie	3'958'826	3'839'213	310'366	292'653
Immuno-allergologie	1'221'006	1'176'386	102'151	91'461
Microbiologie	21'115'608	21'799'857	538'692	618'695
Toxicologie forensique	247'710	225'670	639	616
Taxes + centralisation	5'821'727	6'016'654	18'440	19'151
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	10'908'794	8'543'679	680'899	660'196
Sierre/Montana	1'536'777	1'621'395	163'902	166'991
Martigny	5'031'467	3'954'508	431'806	375'744
Riviera-Chablais	17'775'185	13'911'375	1'223'722	1'047'250
Total	80'883'551	74'597'658	4'794'746	4'536'331

La hausse du nombre d'analyses touche particulièrement l'HRC. L'augmentation du nombre de points est également due aux nouveaux tests qui permettent d'identifier le type

de maladie respiratoire entre la grippe, le COVID et le virus respiratoire syncytial.

Histocytopathologie

Evolution de l'histocytopathologie 2018-2022

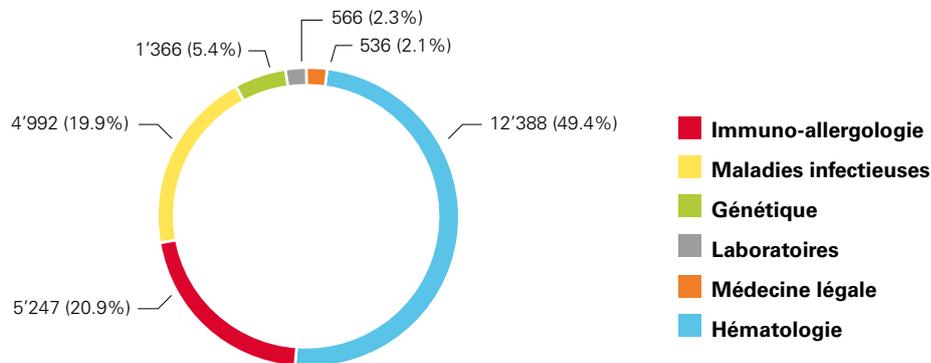


Après une année très chargée, le nombre de points stagne et l'activité se retrouve à un niveau qui peut être qualifié de standard.



633'000
visites ambulatoires

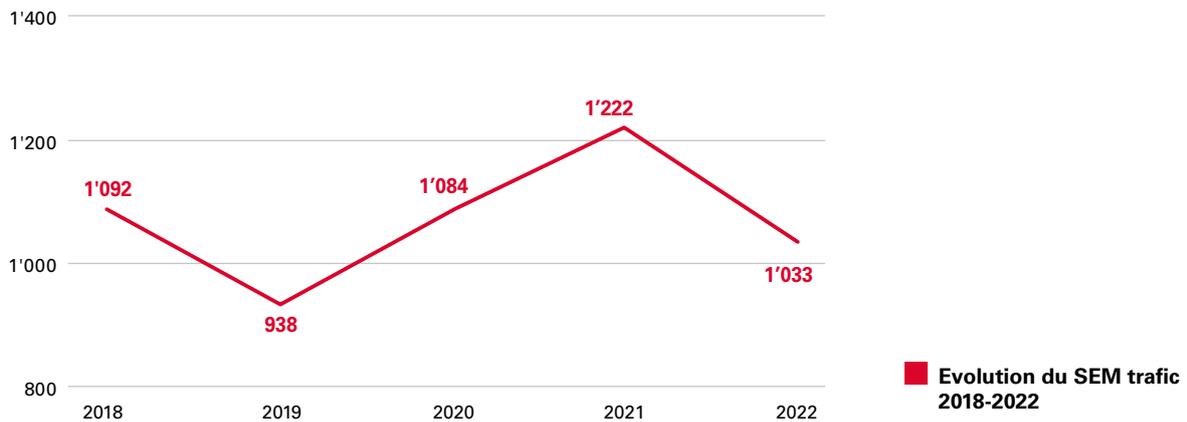
Consultations



Une hausse continue des consultations est constatée, plus de 12% par rapport à l'an dernier. Toutes les disciplines

connaissent une progression importante en particulier la génétique et l'hématologie.

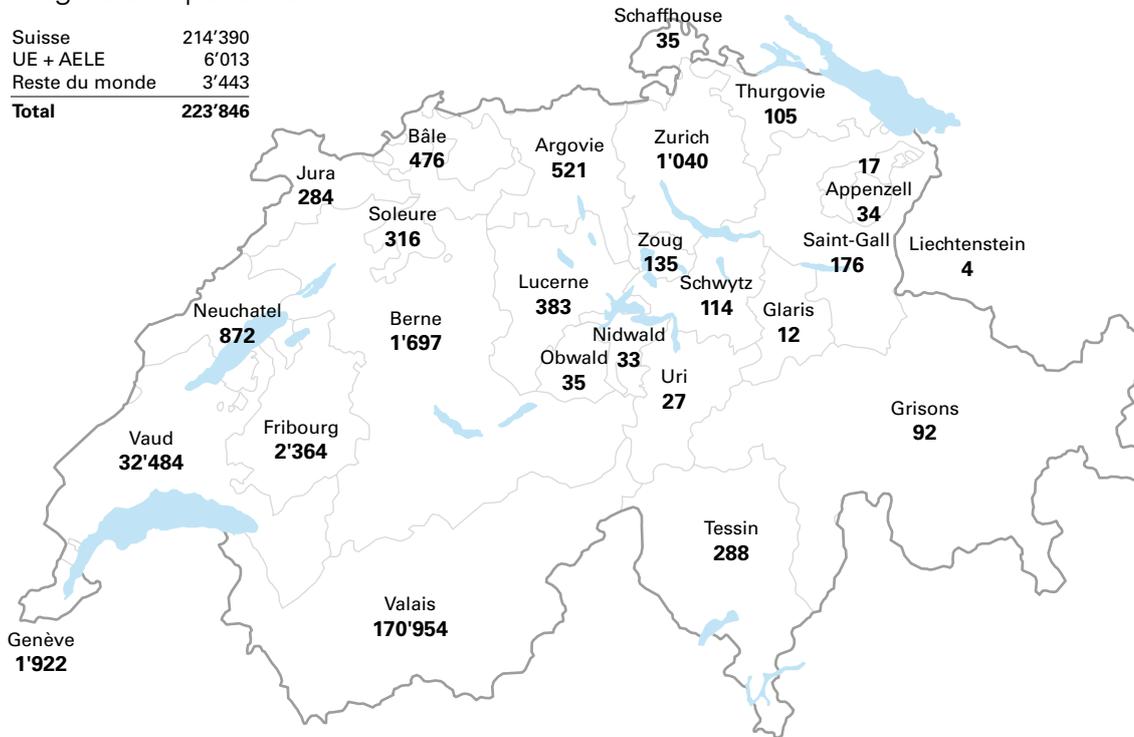
Service d'expertises médicales (SEM) trafic



L'évolution du nombre de rendez-vous est fluctuant en fonction des mandats du service cantonal de la circulation routière et de la navigation.

Origine des patients

Suisse	214'390
UE + AELE	6'013
Reste du monde	3'443
Total	223'846



L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH relative à la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.



1'950
naissances



Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2022
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'181'670
Centre Hospitalier du Valais Romand	-9'044'074
Institut Central des Hôpitaux	39'901
Résultat de l'exercice	-7'822'503

Résultat

Le résultat annuel 2022 présente un déficit de CHF 7'822'503, y compris la compensation de l'Etat du Valais. Ce déficit représente moins de 1% des produits de l'HVS. À noter que le résultat ordinaire avant l'attribution aux fonds libres, qui sert de point de comparaison avec d'autres hôpitaux, se monte à CHF 8'883'091.

Les conséquences du COVID-19 et le contexte géopolitique ont impacté le résultat de l'HVS. En effet, la rupture des chaînes d'approvisionnement tout comme le spectre d'une pénurie d'électricité et le retour à un niveau d'inflation important ont un effet significatif à l'heure de tirer un bilan sur cet exercice 2022.

Un triple effet explique le déficit de CHF 7.8 millions: les charges du personnel sont en augmentation avec l'entrée en vigueur de plusieurs actions visant à améliorer les conditions de travail du personnel, à l'image de l'initiative des soins, du temps de vestiaire et du renforcement en dotation dans certains services. Les charges d'exploitation accroissent également au vu de l'inflation généralisée. Finalement, la pénurie de personnel spécialisé a poussé

l'Hôpital du Valais à devoir fermer plusieurs salles d'opération particulièrement durant le dernier trimestre 2022 et représente donc une diminution de recettes.

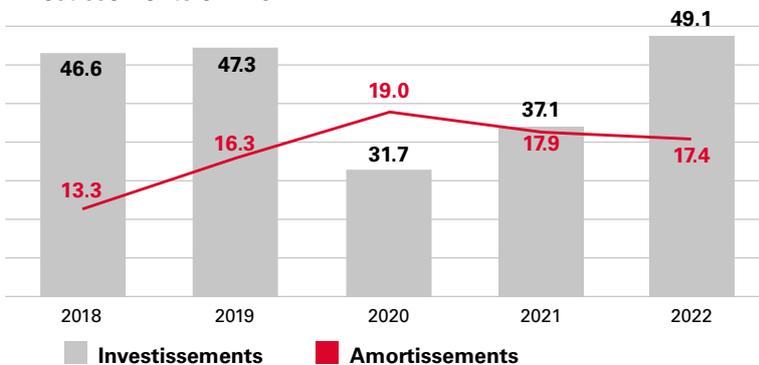
Comme par le passé, le Conseil d'Etat a accepté de compenser une partie des pertes liées au COVID à hauteur de CHF 6 millions. Grâce à cette subvention, le niveau des recettes d'investissements a pu être maintenu. L'Hôpital du Valais est très reconnaissant de cette aide envers le Conseil d'Etat qui est essentielle afin que l'HVS puisse poursuivre l'ambitieux programme d'investissements stratégiques destiné à moderniser et à adapter ses infrastructures immobilières à la croissance démographique et aux besoins de la population.

Bilan & chiffres clés

Comme pour les deux exercices précédents, l'année 2022 aura été marquée par la pandémie et les effets collatéraux de celle-ci. Cependant, le déficit a pu être limité grâce à la décision de l'Etat du Valais de compenser une partie des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la COVID-19. Cette décision a permis de garantir l'attribution

au fonds de compensation des investissements notamment dans la perspective des extensions des hôpitaux. Le degré d'endettement a, quant à lui, légèrement augmenté en raison d'un accroissement des capitaux étrangers supérieur à l'augmentation des fonds propres.

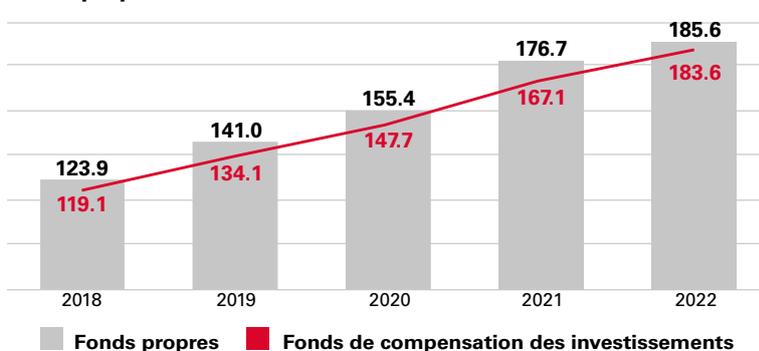
Investissements en MCHF



L'année 2022 aura été une année avec un niveau d'investissements encore jamais atteint. En effet, elle est marquée par le début des travaux du parking de l'hôpital de Brigue et la poursuite de l'extension de l'hôpital de Sion. À cet effet, les immobilisations en cours augmentent de près de CHF 36 millions.

Par ailleurs, les coûts (y compris les amortissements) resteront considérables, avec une tendance à l'augmentation, durant plusieurs années avec les projets d'agrandissement de Sion et de Brigue.

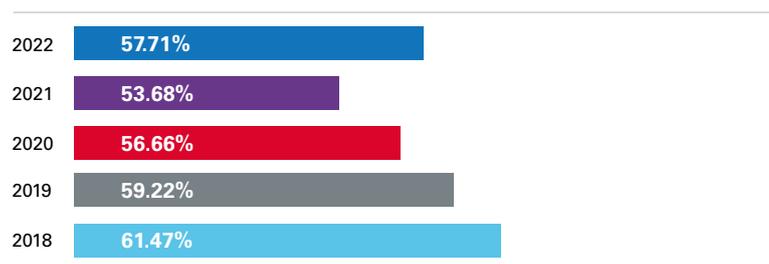
Fonds propres en MCHF



Les fonds propres de l'HVS continuent d'augmenter depuis plusieurs années malgré le déficit de l'année.

L'attribution au fonds de compensation des investissements suit la même tendance et atteint désormais les CHF 184 millions, ce qui conforte l'HVS pour ses investissements futurs.

Degré d'endettement HVS



Le degré d'endettement de l'HVS augmente pour une première année depuis 4 ans. Ceci s'explique du fait qu'un emprunt de CHF 75 millions sur 10 ans a été contracté en fin d'exercice alors que les fonds propres augmentent de manière moins importante malgré l'attribution au fonds de compensation des investissements qui est à la hauteur des exercices précédents.

Pour rappel, en raison des importants investissements qui vont être consentis au cours des prochaines années, ce ratio va tendre à augmenter.



Parmi les principaux employeurs
du canton avec près de

5'900

collaboratrices et collaborateurs



Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	19'073'394	15'666'126
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	138'054'525	123'388'170
Autres créances à court terme	3	1'277'604	1'803'210
Stocks et en cours de facturation	4	49'781'311	45'393'088
Actifs de régularisation	5	12'961'854	9'276'184
Total actifs circulants		221'148'689	195'526'779
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	59'422	84'527
Immobilisations corporelles	7	210'474'343	179'110'149
Immobilisations incorporelles	8	7'275'426	6'877'124
Total actifs immobilisés		217'809'191	186'071'800
Total des actifs		438'957'880	381'598'578
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	40'000'000	44'000'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	25'401'256	23'091'723
Autres dettes à court terme	11	16'755'811	17'795'364
Passifs de régularisation	12	31'227'438	24'563'203
Provisions à court terme	13	743'427	490'000
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		114'127'932	109'940'290
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	877'349	1'462'157
Dettes financières à long terme	9	137'800'000	92'800'000
Autres dettes à long terme	15	524'866	651'480
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		139'202'215	94'913'637
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	6'114'860	5'960'185
Fonds de compensation des investissements	17	183'640'942	167'090'033
Réserves provenant de bénéfices cumulés		3'664'433	2'746'951
Résultat de l'exercice		-7'822'503	917'482
TOTAL FONDS PROPRES		185'627'733	176'744'651
TOTAL DES PASSIFS		438'957'880	381'598'578

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux d'une ou deux unités.

Fonds propres (en CHF)

	Capital Propre	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 16)	Fonds de compensation des investissements (note 17)	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 01.01.2021	30'000	2'746'952	4'919'453	147'725'692	155'422'096
Résultat de l'exercice		917'482			917'482
Autres attributions			1'040'732	19'364'342	20'405'074
Fonds propres au 31.12.2021	30'000	3'664'433	5'960'185	167'090'033	176'744'651
Résultat de l'exercice		-7'822'503			-7'822'503
Autres attributions			154'675	16'550'909	16'705'584
Fonds propres au 31.12.2022	30'000	-4'158'070	6'114'860	183'640'942	185'627'733
Total fonds libres				189'755'802	

Evolution réserves provenant de bénéfices

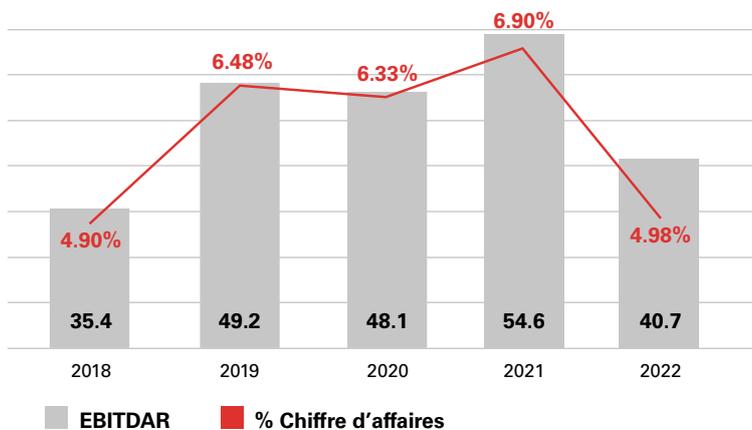
	2022	2021
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	3'664'433	2'746'951
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-7'822'503	917'482
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	-4'158'070	3'664'433

Compte de résultat

La reprise des activités constatée en 2021 est confirmée en 2022 et tend à atteindre le niveau pré-pandémique. Cependant, l'environnement macro-économique (COVID-19, infla-

tion et guerre en Ukraine) a fortement impacté le résultat de l'exercice bien que la compensation de l'Etat du Valais ait permis à l'HVS de limiter le déficit.

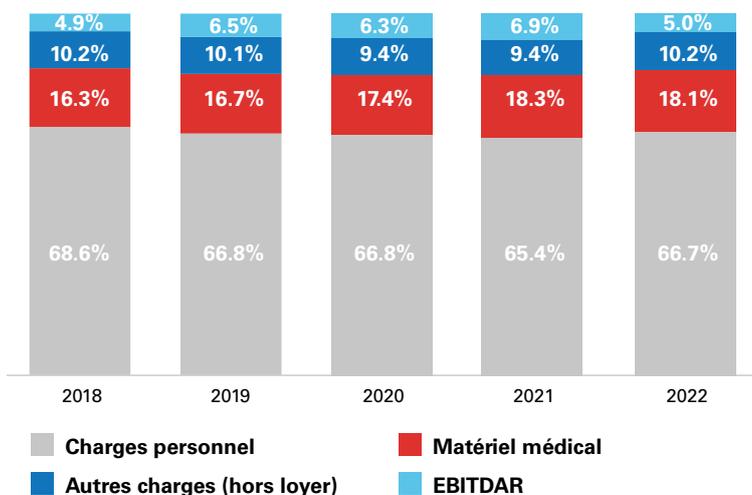
EBITDAR en MCHF



Un EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) nettement inférieur aux années précédentes s'explique par une augmentation des charges plus importante que les recettes.

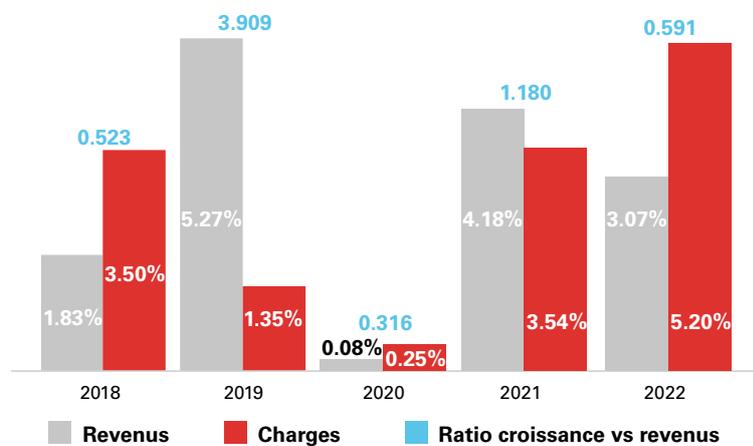
Evolution des coûts

(en % du chiffre d'affaires)



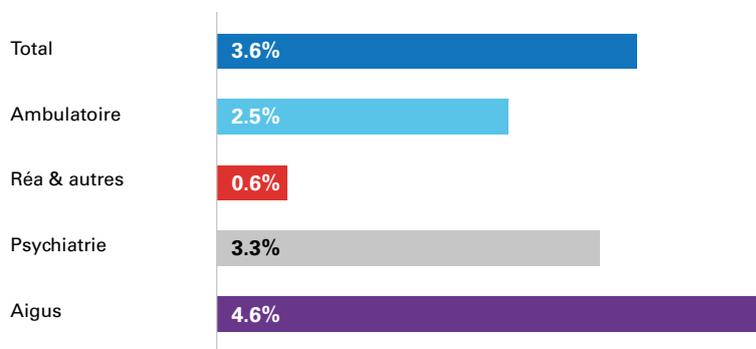
La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2022, les charges de personnel augmentent légèrement tout comme les autres charges alors que le matériel médical reste stable. À contrario, l'EBITDAR diminue comme le prouve le graphique précédent.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2018, l'impact de la modification de la structure tarifaire TARMED n'a pas permis de générer une croissance des revenus aussi importante que les années précédentes. En 2019, des revenus conséquents grâce à une activité en hausse et des charges maîtrisées ont permis d'atteindre un ratio de croissance élevé. En 2020, le taux de croissance reste stable vu que le résultat HVS est proche de 0. Pour l'année 2021, la compensation de l'Etat explique le ratio de croissance positif. Finalement pour l'exercice 2022, bien que l'activité ait connu une bonne reprise, les charges augmentent plus fortement avec l'inflation et les différentes initiatives déployées en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur hospitalier



Par rapport à l'année dernière, nous constatons une reprise générale de l'activité avec une croissance similaire entre les différents secteurs. Globalement, l'activité ambulatoire augmente moins fortement que les autres secteurs étant donné que les tests COVID ont quasiment disparu. Cette diminution est en partie compensée par la tendance générale du transfert de l'activité stationnaire vers l'ambulatoire.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	2022 Comptes consolidés	2021 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	749'551'291	731'209'194
Autres produits d'exploitation	19	59'799'670	61'418'756
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	6'662'769	-945'621
Total produits		816'013'730	791'682'329
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	147'546'797	144'537'212
Charges de personnel	22	544'358'558	518'073'762
Autres charges d'exploitation	23	98'099'236	89'009'845
Total Charges d'exploitation		790'004'592	751'620'820
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		26'009'138	40'061'509
Amortissements sur immobilisations corporelles	7	15'545'243	16'094'869
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1'838'452	1'773'506
Total Amortissements		17'383'696	17'868'375
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		8'625'443	22'193'134
Produits financiers	26	26'112	23'160
Charges financières (-)	27	-353'281	-424'350
Résultat financier		-327'169	-401'190
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-482'189	-469'441
Utilisation des fonds affectés	14	1'066'996	52
Résultats des fonds pour les fonds affectés		584'808	-469'389
RÉSULTAT ORDINAIRE		8'883'081	21'322'556
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)		0	0
Produits exceptionnels		0	0
Résultat exceptionnel		0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		8'883'081	21'322'556
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-17'913'974	-21'174'011
Utilisation des fonds libres	16/17	1'208'390	768'937
Résultat des fonds libres		-16'705'584	-20'405'074
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		-7'822'503	917'482

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2022

	Notes	2022 CHF	2021 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		-7'822'503	917'482
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	15'545'243	16'094'869
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'838'452	1'773'506
Variation des fonds affectés	14	-584'808	469'389
Variation des fonds libres	16	16'705'584	20'405'074
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-14'666'355	9'020'553
Variation des stocks et en cours de facturation	4	-4'388'222	1'191'205
Variation des autres créances	3	525'606	686'153
Variation des actifs de régularisation	5	-3'685'670	-442'828
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	2'309'533	-3'109'558
Variation des autres dettes à court terme	11	-1'039'553	3'762'824
Variation des provisions	13	253'427	-108'829
Variation des passifs de régularisation	12	6'664'235	917'900
Variation des autres dettes à long terme	15	-126'614	-121'578
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		11'528'356	51'456'161
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	0	-23'920
Diminution d'immobilisations financières	6	25'104	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-46'909'437	-34'019'034
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-2'236'754	-3'109'172
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-49'121'087	-37'152'126
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Diminution des dettes financières à court terme	9	-4'000'000	-21'146'814
Augmentation des dettes financières à long terme	9	45'000'000	21'000'000
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		41'000'000	-146'814
Flux de trésorerie		3'407'268	14'157'221
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		15'666'126	1'508'905
Liquidités à la fin de l'exercice		19'073'394	15'666'126
Variation des liquidités		3'407'268	14'157'221

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2021, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Le renouvellement de la certification a eu lieu en 2019 sur la base des comptes 2018.

75'600
entrées aux urgences



Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, SZO:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHVR:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Compagnie des Ambulances			

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissements non consolidés

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion
- IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de Santé)

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité > 50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1825 jours (5 ans) : 20 % patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les

aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En raison de la pandémie, un stock de réserve a été constitué (à titre exceptionnel) pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Sur la base d'une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur a été enregistrée.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement

est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans
Logiciels (licences achetées, comme p. ex. pour les systèmes d'exploitation)	4 ans
ERP (Entreprise Ressource Planning) / SIC (Système d'information clinique)	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation estimée avec prudence, généralement sur une période de quatre ans au maximum.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéficiaire reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014 :

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est

reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

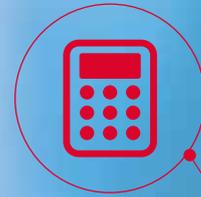
Les parties liées sont composées de l'État du Valais.

40.7

millions de francs
d'EBITDAR

816

millions de francs
de chiffre d'affaires



Note 1	Trésorerie	31.12.2022	31.12.2021
	Caisses	169'296	146'240
	Chèques postaux	148'542	283'209
	Banques	18'755'557	15'236'677
		19'073'394	15'666'126

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2022	31.12.2021
	Débiteurs patients	128'962'862	109'409'305
	Débiteur État du Valais	1'893'532	6'090'188
	Débiteurs facturation non patients	9'736'292	10'619'541
	Du croire	-2'538'161	-2'730'864
		138'054'525	123'388'170

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal. Au 31.12.2021, ce solde comprend également la participation de l'Etat du VS à la compensation des pertes d'activité et des coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette subvention a été enregistrée conformément à la décision du Conseil d'Etat du 19 janvier 2022. Voir également note 19.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2022	31.12.2021
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'277'604	1'803'210
		1'277'604	1'803'210

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2022	31.12.2021
	Stocks médicaments	6'902'563	6'467'068
	Stocks matériel médical et implants	10'268'924	10'591'051
	Stocks économats	52'762	39'382
	Stocks magasins centraux	4'365'527	6'847'784
	Stocks produits alimentaires	250'470	236'204
	Stocks combustible	593'811	477'989
	Stocks informatique	208'128	249'856
	Stocks technique	29'010	36'406
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	27'110'117	20'447'348
	Etat au 31.12	49'781'311	45'393'088
	Variation de stock	2'274'547	245'585
	Variation de stock prestations non décomptées	-6'662'769	945'621
	Etat au 01.01	45'393'088	46'584'294

La valeur des stocks a baissé essentiellement au niveau du stock des magasins centraux qui reviennent aux niveaux pré-pandémie. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent une forte augmentation en raison de plusieurs cas longue durée, particulièrement en psychiatrie, et de la hausse générale du volume des cas non facturés (due en particulier au changement de la tarification dans le domaine de la réadaptation).

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	Heures supplémentaires	527'314	928'147
	Charges payées d'avance	5'845'236	3'542'513
	Produits à recevoir	6'589'304	4'805'524
		12'961'854	9'276'184

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2022	31.12.2021
	Titres	4'992	4'848
	Prêts « formation » aux collaborateurs	29'115	54'365
	Autres immobilisations financières	25'315	25'314
		59'422	84'527

Note 7**Immobilisations corporelles**

2021	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	65'937'663	21'897'557	81'277'051	11'462'811	8'819'430	42'512'007	231'906'520
Entrées	0	0	0	0	0	34'019'034	34'019'034
Transfert	1'562'793	881'767	5'982'376	1'030'346	1'550'151	-11'007'433	0
Sorties	0	-17'318	-2'329'179	-561'260	-375'759	0	-3'283'516
Etat au 31.12	67'500'456	22'762'007	84'930'248	11'931'897	9'993'822	65'523'609	262'642'038
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	10'279'793	6'610'357	41'260'652	7'502'845	5'066'890	0	70'720'536
Amortissements	2'054'254	1'111'929	9'440'797	1'215'737	2'272'151	0	16'094'869
Sorties	0	-17'318	-2'329'179	-561'260	-375'759	0	-3'283'516
Etat au 31.12	12'334'047	7'704'968	48'372'269	8'157'322	6'963'282	0	83'531'889
Valeur comptable au 31.12	55'166'409	15'057'039	36'557'979	3'774'575	3'030'540	65'523'609	179'110'149
2022							
2022	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	67'500'456	22'762'007	84'930'248	11'931'897	9'993'822	65'523'609	262'642'038
Entrées	0	0	0	0	0	46'909'437'	46'909'437'
Transfert	1'758'640	1'106'040	5'317'598	595'182	1'774'201	-10'551'660	0
Sorties		-10'800	-206'642	0	-1'419'396		-1'636'839
Etat au 31.12	69'259'096	23'857'247	90'041'204	12'527'079	10'348'626	101'881'386	307'914'637
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	12'334'047	7'704'968	48'372'269	8'157'322	6'963'282	0	83'531'889
Amortissements	2'113'745	1'140'106	8'692'920	1'178'817	2'419'654		15'545'243
Sorties		-10'800	-206'642	0	-1'419'396		-1'636'839
Etat au 31.12	14'447'793	8'834'274	56'858'548	9'336'139	7'963'540	0	97'440'294
Valeur comptable au 31.12	54'811'303	15'022'972	33'182'657	3'190'940	2'385'086	101'881'386	210'474'343

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2021	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	8'543'194	489'082	9'032'276
Entrées	0	3'109'172	3'109'172
Transfert	2'048'720	-2'048'720	0
Sorties	-859'493	0	-859'493
Etat au 31.12	9'732'422	1'549'534	11'281'956
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'490'818	0	3'490'818
Amortissement	1'773'506	0	1'773'506
Sorties	-859'493	0	-859'493
Etat au 31.12	4'404'832	0	4'404'832
Valeur comptable au 31.12	5'327'590	1'549'534	6'877'124

2022	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	9'732'422	1'549'534	11'281'956
Entrées	0	2'236'754	2'236'754
Transfert	702'074	-702'074	0
Sorties	-160'015	0	-160'015
Etat au 31.12	10'274'480	3'084'214	13'358'695
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	4'404'832	0	4'404'832
Amortis.	1'838'452	0	1'838'452
Sorties	-160'015	0	-160'015
Etat au 31.12	6'083'269	0	6'083'269
Valeur comptable au 31.12	4'191'211	3'084'214	7'275'426

Note 9 1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2021	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	4'000'000	0	0	4'000'000	0.25%
Total à court terme	4'000'000	0	0	4'000'000	
Dettes bancaires à long terme			35'200'000	35'200'000	0.05% - 0.65%
Total à long terme	0	0	35'200'000	35'200'000	

2022	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	0	0	0	0	
Total à court terme	0	0	0	0	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.36% - 0.65%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	100'200'000	100'200'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme	0	0	110'200'000	110'200'000	

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 10.0 lié à la construction de la stérilisation centrale (dont MCHF 4.0 à un taux variable), celui du parking couvert de Sion pour MCHF 25.2 et d'un emprunt de MCHF 75.0.

2) Dettes financières à court / long terme sans intérêts

2021	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	57'600'000	57'600'000	0%
Total	40'000'000	0	57'600'000	97'600'000	

2022	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	27'600'000	27'600'000	0%
Total	40'000'000	0	27'600'000	67'600'000	

TOTAL 2021	44'000'000	0	92'800'000	136'800'000	
TOTAL 2022	40'000'000	0	137'800'000	177'800'000	

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

Les financements du fonds de roulement et du crédit de construction n'ont pas porté d'intérêts en 2021 et 2022.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2022	31.12.2021
	Fournisseurs	25'401'256	23'091'723
		25'401'256	23'091'723

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2022	31.12.2021
	Créancier TVA	270'580	258'972
	Acomptes patients	834'899	778'480
	Etat du Valais	394'996	155'336
	Assurances sociales et prévoyance	11'732'403	13'475'479
	Créanciers personnel	3'145'958	2'806'592
	Autres créanciers	376'975	320'505
		16'755'811	17'795'364

L'acompte de décembre 2022 pour la Caisse de compensation du canton du Valais a été versé en janvier 2023.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2022	31.12.2021
	Vacances non prises	7'815'631	7'471'270
	Heures supplémentaires	7'548'851	5'542'479
	Autres charges à payer	14'683'682	10'358'107
	Produits encaissés d'avance	1'179'274	1'191'347
		31'227'438	24'563'203

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2021	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	495'000	103'829	598'829
	Attribution	490'000		490'000
	Utilisation		-103'829	-103'829
	Dissolution	-495'000		-495'000
	Etat au 31.12	490'000	0	490'000
	Année 2022	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	490'000	-	490'000
	Attribution	475'000	268'427	743'427
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-490'000	-	-490'000
	Etat au 31.12	475'000	268'427	743'427

La provision comprend les cas de responsabilité civile.



Près de **80**
conventions et accords
de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

Note 14 Fonds affectés

Désignation	01.01.2021	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2021
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	399'946	469'441	52	869'335
Fonds Promotion de la Santé	4'658	0	0	4'658
Fonds Réhabilitat. oncologique	14'721	0	0	14'721
Total Fonds affectés DG	419'326	469'441	52	888'715
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	150'000
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	323'442
Fonds Kunst am Bau	100'000	0	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	423'442	0	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	992'768	469'441	52	1'462'157

Désignation	01.01.2022	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2022
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	869'335	482'189	951'580	399'944
Fonds Promotion de la Santé	4'658	0	13	4'645
Fonds Réhabilitat. oncologique	14'721	0	0	14'721
Total Fonds affectés DG	888'715	482'189	951'593	419'311
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	115'404	34'596
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	115'404	34'596
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	323'442
Fonds Kunst am Bau	100'000	0	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	423'442	0	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	1'462'157	482'189	1'066'996	877'349

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2022	31.12.2021
	Autres dettes à long terme	202'147	236'555
	Revenus différés	322'719	414'925
		524'866	651'480

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usagé) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2023-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2022) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16	Fonds libres			
Désignation	01.01.2021	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2021
Direction générale	281'198	719'850	117'263	883'784
Fonds libres - services	178'048	72'400	55'733	194'715
Fonds libres - recherches	103'150	647'450	61'530	689'070
ICH	940'989	309'612	140'023	1'110'578
Fonds libres - services	598'695	257'783	88'194	768'284
Fonds libres - recherches	342'294	51'829	51'829	342'294
SZO	510'333	187'483	137'939	559'876
Fonds libres - services	510'333	187'483	137'939	559'876
CHVR	3'186'933	592'725	373'712	3'405'946
Fonds libres - services	2'418'711	505'614	343'982	2'580'343
Fonds libres - recherches	768'222	87'111	29'730	825'604
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'919'453	1'809'670	768'937	5'960'185

Désignation	01.01.2022	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2022
Direction générale	883'784	23'925	49'953	857'756
Fonds libres - services	494'715	200	3'992	490'923
Fonds libres - recherches	389'070	23'725	45'962	366'833
ICH	1'110'578	331'540	294'798	1'147'320
Fonds libres - services	768'284	140'869	104'128	805'026
Fonds libres - recherches	342'294	190'670	190'670	342'294
SZO	559'876	168'878	111'637	617'117
Fonds libres - services	559'876	168'878	111'637	617'117
CHVR	3'405'946	838'722	752'001	3'492'668
Fonds libres - services	2'580'343	738'366	630'991	2'687'718
Fonds libres - recherches	825'604	100'357	121'010	804'950
Total Fonds libres Hôpital du Valais	5'960'185	1'363'065	1'208'390	6'114'860

Depuis 2020, un fonds (classifié sous Direction générale) dédié au COVID-19 est existant suite à l'obtention de dons privés. En 2021, un montant de KCHF 600 a été imputé sur le fonds de Recherche HVS, également classifié sous Direction générale. L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation.

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2022	31.12.2021
	Recettes d'investissements	47'359'408	50'368'870
	Investissement non activables	-108'384	-5'967
	Amortissements	-14'628'985	-15'091'848
	Loyers	-13'740'927	-13'543'357
	Intérêts calculés selon CAE	-2'330'204	-2'363'355
	Attribution au fonds de compensation	16'550'909	19'364'342

	2022	2021
Etat au 01.01	167'090'033	147'725'692
Attribution au fonds de compensation	16'550'909	19'364'342
Etat au 31.12	183'640'942	167'090'033

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO).

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2022	31.12.2021
	Recettes assurances et autres garants	481'389'095	465'989'747
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	29'344'994	26'651'100
	Contributions cantonales aux tarifs	225'216'071	218'937'057
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'650'468	15'099'109
	Autres prestations aux patients	3'594'946	3'569'757
	Autres prestations aux patients, part investissements	18'486	16'803
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-6'662'769	945'621
		749'551'291	731'209'194

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2022	31.12.2021
	Produits des loyers	8'094'198	7'465'652
	Produits des loyers, part investissements	248'394	237'483
	Prestations au personnel et tiers	30'778'692	28'706'105
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	1'049'340	913'796
	Subventions	19'596'121	19'670'415
	Subventions, part investissements	32'925	4'425'305
		59'799'670	61'418'756

En date du 2 décembre 2022, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a validé le concept de compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette décision a, pour conséquence, l'enregistrement d'une subvention de MCHF 5.96 sur l'exercice 2022 (MCHF 11.8 en 2021). Du montant reçu en 2021, une part d'investissements de MCHF 4.4 a été imputée au fonds de compensation des investissements.

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2022	31.12.2021
	Prestations non facturées	6'292'310	-4'689'030
	Prestations non facturées « cas à cheval »	370'459	3'743'409
		6'662'769	-945'621

Au 31.12.2022 la variation pour les prestations non facturées et les « cas à cheval » a été conséquente. La forte hausse des prestations non facturées est due à plusieurs cas d'hospitalisation « longue durée », à un changement de tarification pour la réadaptation et à une augmentation du volume des cas non facturés.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2022	31.12.2021
	Médicaments (y c. produits sanguins)	67'473'739	65'931'211
	Matériel, instruments, implants et textiles	56'282'169	56'473'177
	Films et matériel de photographie	554'553	636'525
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	16'626'123	15'187'585
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	6'610'215	6'308'715
		147'546'797	144'537'212

L'augmentation des charges de matières premières et consommables est due principalement à la hausse générale des prix due à l'inflation et, dans une moindre mesure, à celle de l'activité ambulatoire refacturée en direct aux patients.

Note 22	Charges de personnel	31.12.2022	31.12.2021
	Médecins	111'076'845	106'733'693
	Honoraires des médecins	9'725'826	9'636'547
	Personnel soignant	152'802'923	144'708'848
	Personnel médico-technique	43'171'704	41'662'530
	Personnel médico-thérapeutique	17'651'799	16'661'980
	Services sociaux	1'728'182	1'724'694
	Personnel de maison et de cuisine	32'230'405	31'093'568
	Services logistiques et techniques	9'378'962	9'523'423
	Personnel administratif	67'619'525	63'394'141
	Total salaires	445'386'171	425'139'423
	Charges sociales	93'633'284	88'354'065
	Charges du personnel	5'339'103	4'580'274
	Total autres charges du personnel	98'972'387	92'934'339
		544'358'558	518'073'762

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2022	31.12.2021
	Produits alimentaires	10'037'528	8'967'790
	Charges de ménage	7'419'953	7'138'182
	Entretien et réparation	18'054'375	16'849'646
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	5'965'589	5'704'846
	Énergie et eau	6'405'490	5'402'715
	Administration et informatique	17'288'182	15'209'814
	Autres charges liées aux patients	7'054'448	5'836'914
	Autres charges non liées aux patients	10'602'868	8'734'175
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	15'270'804	15'165'765
		98'099'236	89'009'845

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2022	31.12.2021
	Amortissements immobiliers	2'401'087	2'369'873
	Amortissements mobiliers, équipements	13'144'156	13'724'995
		15'545'243	16'094'869

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2022	31.12.2021
	Amortissements immobilisations incorporelles	1'838'452	1'773'506
		1'838'452	1'773'506

Note 26	Produits financiers	31.12.2022	31.12.2021
	Produits des intérêts de capitaux	7'631	10'853
	Autres produits financiers	18'480	12'306
		26'112	23'160

Note 27	Charges financières	31.12.2022	31.12.2021
	Intérêts à court terme sur c/c	76'230	148'864
	Charges d'intérêts hypothécaires	147'904	147'500
	Frais bancaires et postaux	129'147	127'986
		353'281	424'350

Note 28 Transactions avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.

	31.12.2022	31.12.2021
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	1 893 532	6 090 188
Créancier Etat VS	-394 996	-155 336
Prêt Etat VS	-167 800 000	-122 800 000
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	225'216'071	218'937'057
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'650'468	15'099'109
Subventions mandats SSP	10'867'651	12'216'957
Correction contributions cantonales exercices antérieurs	-124'425	-64'135
Subventions diverses hors SSP	2'674'021	1'980'161
Subventions corporations, fondations, privé	3'677'622	3'914'208
Part investissements subventions	5'747	4'425'305

Note 29 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2022	31.12.2021			2022	2021
PRESV	0	0	0	0	37'337'839	37'337'839	35'983'124
Total	0	0	0	0	37'337'839	37'337'839	35'983'124

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2022.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2022 d'environ 107,45% (2021 : 120,94%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17,1%) n'a pas été constitué au 31.12.2022, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2022, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2022 ni au 31.12.2021.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 2'582'980 au 31.12.2022 (2021 : CHF 1'883'933).

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			2021	2020
PRESV	54'663'657	0	0	0	35'983'124	35'983'124	35'023'135
Total	54'663'657	0	0	0	35'983'124	35'983'124	35'023'135

PRESV présente un degré de couverture à fin 2021 de 120,94% (2020 : 117,01%).

Pour la première fois, PRESV a atteint cette année son objectif de réserve de fluctuation de valeurs qui est fixé à 17,1% de leurs engagements selon l'étude ALM réalisée par le Crédit Suisse. Pour l'exercice 2021, au vu des incertitudes internationales, le Conseil de Fondation de PRESV a décidé de ne pas affecter les fonds libres et d'attendre l'évolution de la situation pour le faire en 2022. De ce fait, il n'existe aucun avantage futur pour l'HVS et ne nécessite aucune comptabilisation supplémentaire.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2021 ni au 31.12.2020.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 1'883'933 au 31.12.2021 (2020 : CHF 669'190).

Note 30 Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2022	31.12.2021
Honoraires versés à l'organe de révision	147'000	147'000
Honoraires pour autres prestations	0	5'385
	147'000	152'385

Les honoraires pour les autres prestations concernent l'audit sur l'égalité salariale.

Note 31 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 32 **Engagements éventuels****Planification hospitalière (art. 13 LEIS)**

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Lors du bouclage au 31.12.2022, le Service de la santé publique (SSP) du Canton du Valais nous a informé qu'aucune réduction n'aurait lieu en 2022 malgré le dépassement de l'activité dans certains domaines.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

TARMED

En juin 2016, tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED. Comme ces assureurs exigeaient une baisse de la valeur du point, aucun accord n'a pu être trouvé pour 2017 et la procédure de fixation du tarif d'autorité a été engagée. Le Conseil d'Etat a fixé d'autorité le 28 novembre 2018 la valeur de point TARMED dès 2017 à 89 ct pour HSK et tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel). Cette fixation a fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) de la part de ces deux groupes d'assureurs.

L'HVS et le Groupe Mutuel ont signé un contrat TARMED depuis 2018.

Avec le Groupe CSS qui a dénoncé la convention TARMED en 2017, le Conseil d'Etat a suspendu la procédure de fixation 2018 en cours jusqu'à ce que la procédure de fixation 2017 pour tarifsuisse et HSK soit terminée.

Le TAF a rendu son jugement le 8 juin 2022. La décision attaquée est annulée et la cause renvoyée au Conseil d'Etat pour instruction complémentaire et nouvelle décision dans le sens des considérants. En effet, ni la méthode de calcul retenue dans la décision attaquée, ni celles défendues en procédure judiciaire ne permettent de fixer le tarif conformément aux dispositions légales. Il y a lieu par conséquent de déterminer la VPT contestée selon une nouvelle approche, qui reste à définir.

Dans l'intervalle l'HVS facture provisoirement le point TARMED à CHF 0.87.

Note 33 **Engagements hors bilan****TVA de Groupe**

L'Hôpital du Valais est titulaire d'un numéro de TVA de Groupe, dont l'Institut Central des Hôpitaux fait partie. Les entités sont solidairement responsables des engagements ouverts à la date de clôture.

Note 34 **Événements subséquents à la date de clôture**

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 28 mars 2023.



5'882

collaboratrices et collaborateurs
sur l'ensemble du canton du Valais.





Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	496'469	617'905
Créances résultant de livraisons et de prestations	97'411'622	84'465'402
Autres créances à court terme	156'211	171'836
Stocks et en cours de facturation	33'417'573	26'334'308
Actifs de régularisation	5'175'327	3'693'214
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	136'657'202	115'282'664
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	16'182	16'181
Immobilisations corporelles	148'327'011	120'722'902
Immobilisations incorporelles	448'900	448'900
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	148'792'094	121'187'982
TOTAL DES ACTIFS	285'449'296	236'470'647
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10'388'758	8'653'784
Autres dettes à court terme	12'533'452	8'891'149
Provisions à court terme	621'000	400'000
Passifs de régularisation	17'496'168	13'819'984
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	41'039'377	31'764'917
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	137'569'125	98'366'291
Autres dettes à long terme	202'147	236'555
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	137'771'272	98'602'847
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'492'668	3'405'946
Fonds de compensation des investissements	112'190'053	102'541'724
Résultat de l'exercice	-9'044'074	155'213
TOTAL FONDS PROPRES	106'638'647	106'102'883
TOTAL DES PASSIFS	285'449'296	236'470'647

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	202'469	260'785
Créances résultant de livraisons et de prestations	29'808'051	22'568'804
Autres créances à court terme	794'290	795'636
Stocks et en cours de facturation	7'083'329	7'762'085
Actifs de régularisation	1'327'787	932'480
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	39'215'926	32'319'789
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	11'441'778	12'013'333
Immobilisations corporelles	33'569'864	29'852'695
Immobilisations incorporelles	60'687	109'189
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	45'072'330	41'975'217
TOTAL DES ACTIFS	84'288'256	74'295'006
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	4'916'161	3'158'282
Autres dettes à court terme	1'578'195	1'768'345
Provisions à court terme	94'000	90'000
Passifs de régularisation	4'026'782	3'031'815
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	10'615'138	8'048'441
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	423'442	423'442
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	423'442	423'442
FONDS PROPRES		
Fonds libres	617'117	559'876
Fonds compensation des investissements	71'450'889	64'548'309
Résultat de l'exercice	1'181'670	714'937
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	73'249'676	65'823'122
TOTAL DES PASSIFS	84'288'256	74'295'006

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	2'232'208	3'299'382
Créances résultant de livraisons et de prestations	8'600'909	10'355'988
Autres créances à court terme	16'935	62'519
Stocks et en cours de facturation	9'072'281	11'046'840
Actifs de régularisation	3'151'302	2'324'082
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	23'073'635	27'088'811
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	5'625	5'481
Immobilisations corporelles	21'528'313	23'015'297
Immobilisations incorporelles	657'959	257'183
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	22'191'897	23'277'961
TOTAL DES ACTIFS	45'265'532	50'366'772
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'514'632	9'820'029
Autres dettes à court terme	463'187	212'015
Passifs de régularisation	6'851'853	4'876'004
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	14'829'673	14'908'049
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	34'596	150'000
Dettes financières à long terme portant intérêts	21'781'971	26'673'869
Revenu différé	322'719	414'925
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	22'139'287	27'238'794
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'147'320	1'110'578
Réserves provenant de bénéfices cumulés	7'079'351	7'032'019
Résultat de l'exercice	39'901	47'332
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	8'296'572	8'219'929
TOTAL DES PASSIFS	45'265'532	50'366'772

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2022 Comptes	2021 Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	346'304'159	334'365'254
Contributions cantonales aux tarifs	177'752'274	171'370'182
Diverses recettes	25'676'242	25'461'712
Subventions diverses	11'060'484	13'812'569
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-283'829	-283'829
TOTAL PRODUITS	560'509'330	544'725'888
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	119'516'240	116'714'781
Charges de personnel	348'659'002	331'524'706
Autres charges d'exploitation	83'571'828	77'278'609
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	551'747'070	525'518'096
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	8'762'260	19'207'792
Amortissements sur immobilisations corporelles	7'707'686	8'257'140
Amortissements sur immobilisations incorporelles	184'124	154'702
TOTAL AMORTISSEMENTS	7'891'810	8'411'843
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	870'450	10'795'950
Produits financiers	4'625	5'252
Charges financières (-)	-184'099	-260'728
RÉSULTAT FINANCIER	-179'474	-255'476
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	690'977	10'540'474
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	690'977	10'540'474
Attribution aux fonds libres (-)	-838'722	-592'725
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁵	-9'648'329	-10'166'248
Utilisation des fonds libres	752'001	373'712
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-9'735'051	-10'385'261
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	-9'044'074	155'213

⁵ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

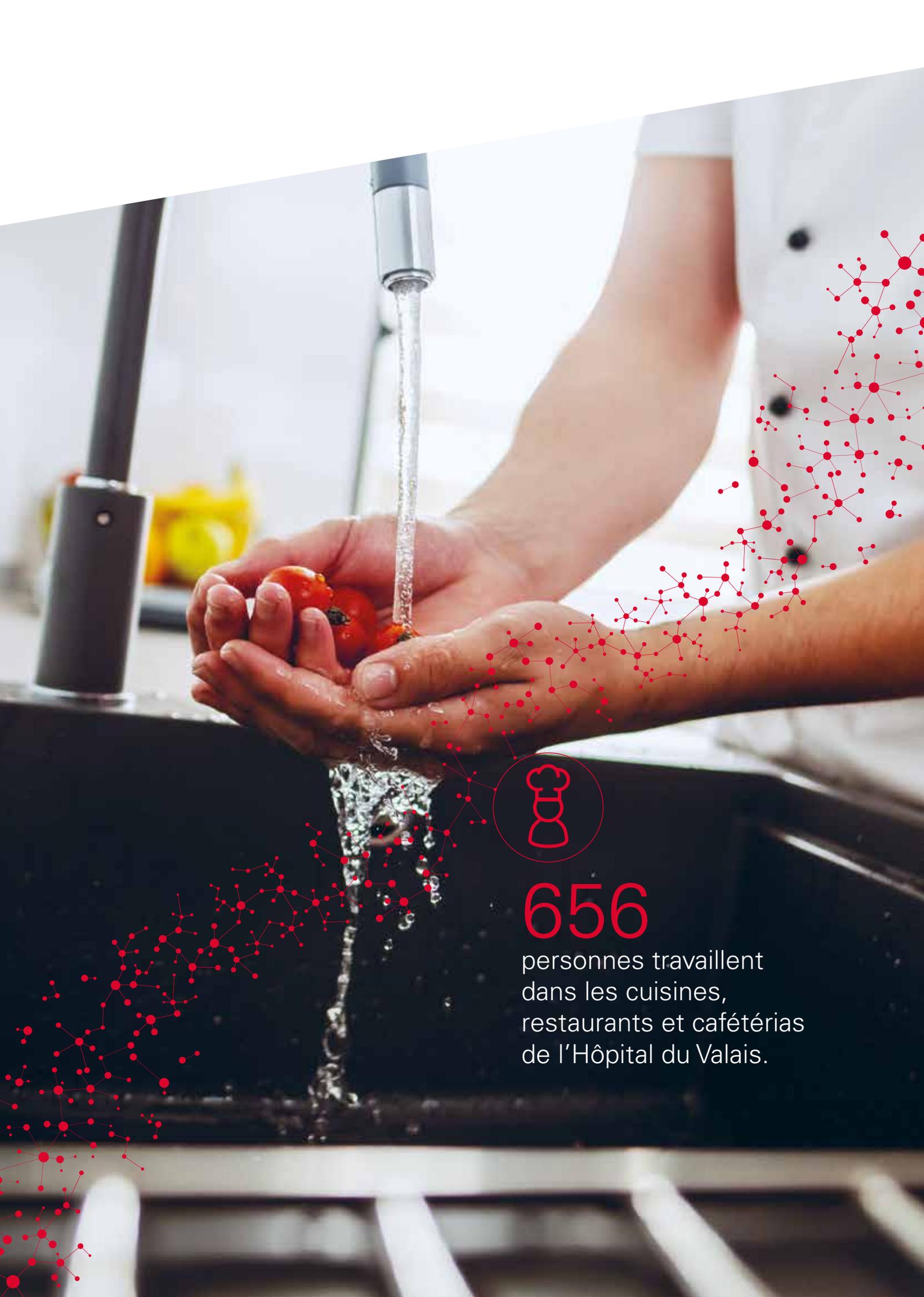
Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2022	2021
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	121'629'618	114'902'059
Contributions cantonales aux tarifs	64'031'248	62'569'242
Diverses recettes	10'889'278	10'629'045
Subventions diverses	3'532'959	4'594'235
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	604'535	604'535
TOTAL PRODUITS	200'687'639	193'299'116
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	43'288'401	41'475'348
Charges de personnel	116'172'883	112'400'438
Autres charges d'exploitation	30'404'626	26'629'830
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	189'865'910	180'505'616
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	10'821'729	12'793'499
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'587'718	2'727'116
Amortissements sur immobilisations incorporelles	87'802	99'996
TOTAL AMORTISSEMENTS	2'675'520	2'827'112
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	8'146'208	9'966'387
Produits financiers	7'894	6'179
Charges financières (-)	-12'612	-9'992
RÉSULTAT FINANCIER	-4'718	-3'813
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	8'141'490	9'962'574
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	8'141'490	9'962'574
Attribution des fonds libres (-)	-168'878	-187'483
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁶	-6'902'580	-9'198'094
Utilisation des fonds libres	111'637	137'939
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-6'959'820	-9'247'637
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	1'181'670	714'937

⁶ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2022	2021
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	163'329'721	156'624'840
Autres produits d'exploitation	6'994'217	6'953'481
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-34'217	-1'312'123
TOTAL PRODUITS	170'289'721	162'266'198
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	90'883'155	85'974'768
Charges de personnel	56'614'266	53'791'901
Autres charges d'exploitation	19'656'383	19'103'765
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	167'153'804	158'870'435
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'135'917	3'395'763
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'934'301	2'911'009
Amortissements sur immobilisations incorporelles	118'939	133'764
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'053'240	3'044'773
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	82'677	350'990
Produits financiers	9'309	7'981
Charges financières (-)	-130'746	-142'051
RÉSULTAT FINANCIER	-121'437	-134'069
Attribution des fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	115'404	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	115'404	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	76'643	216'921
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	76'643	216'921
Attribution des fonds libres (-)	-331'540	-309'612
Utilisation des fonds libres	294'798	140'023
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-36'742	-169'589
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	39'901	47'332



656

personnes travaillent
dans les cuisines,
restaurants et cafétérias
de l'Hôpital du Valais.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2022	2021
Médecins	677.10	649.95
Personnel soignant	1'614.83	1'588.84
Personnel médico-technique	463.89	458.46
Personnel médico-thérapeutique	187.42	179.26
Services sociaux	17.74	17.55
Personnel de maison et de cuisine	467.14	459.28
Services logistiques et techniques	104.56	107.30
Personnel administratif	716.46	668.64
Total	4'249.14⁷	4'129.28

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement

infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif. L'augmentation du personnel administratif s'explique par la stratégie de digitalisation et par le renforcement de postes administratifs au sein des centres hospitaliers afin de soulager les professionnels de la santé.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2022	2021
Centre Hospitalier du Haut-Valais	870.58	864.73
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'763.54	2'680.36
Institut Central des Hôpitaux	442.64	432.10
Centre de Services	132.29	119.32
Direction générale	40.08	32.77
Total	4'249.14	4'129.28

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2022	2021
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'259	1'240
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'803	3'661
Institut Central des Hôpitaux	622	593
Centre de Services	157	141
Direction générale	69	59
Total⁸	5'882	5'671

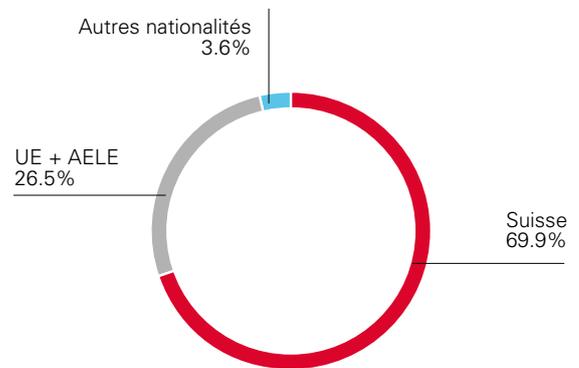
⁷ Dans le total sont compris 25 EPT en heures supplémentaires pour 2022 (2021 : 17)

⁸ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2022		2021	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Suisse	4'111	69.9%	4'019	70.9%
UE + AELE	1'557	26.5%	1'461	25.8%
Autres nationalités	214	3.6%	191	3.4%
Total	5'882	100.0%	5'671	100.0%

Globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.



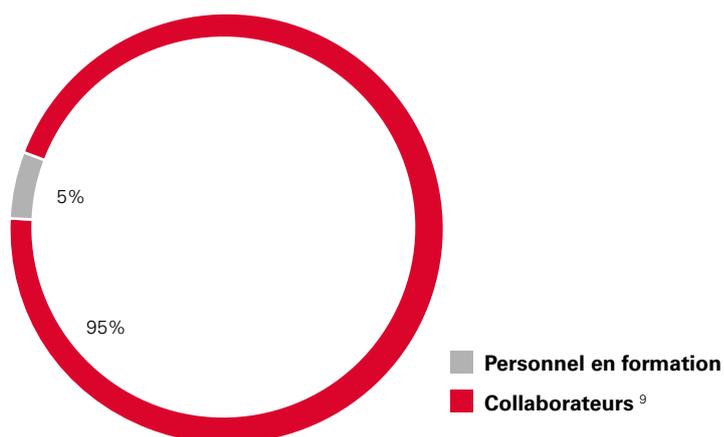
Taux de rotation du personnel

	2022	2021
Médecins	10.8%	9.7%
Personnel soignant	12.1%	10.7%
Personnel médico-technique	8.1%	5.8%
Personnel médico-thérapeutique	13.8%	15.7%
Services sociaux	6.9%	12.9%
Personnel de maison et de cuisine	8.9%	7.2%
Services logistiques et techniques	4.7%	6.4%
Personnel administratif	11.0%	11.3%
Total	10.9%	9.9%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

D'une manière générale, on constate une forte hausse en 2022, pour l'ensemble de la branche, spécialement dans le domaine des soins. Le taux de rotation du personnel au sein de l'HVS est toujours nettement inférieur à la moyenne suisse (22.4% en 2019) selon le dernier rapport national sur le personnel de Santé en Suisse publié par l'Observatoire suisse de la santé.

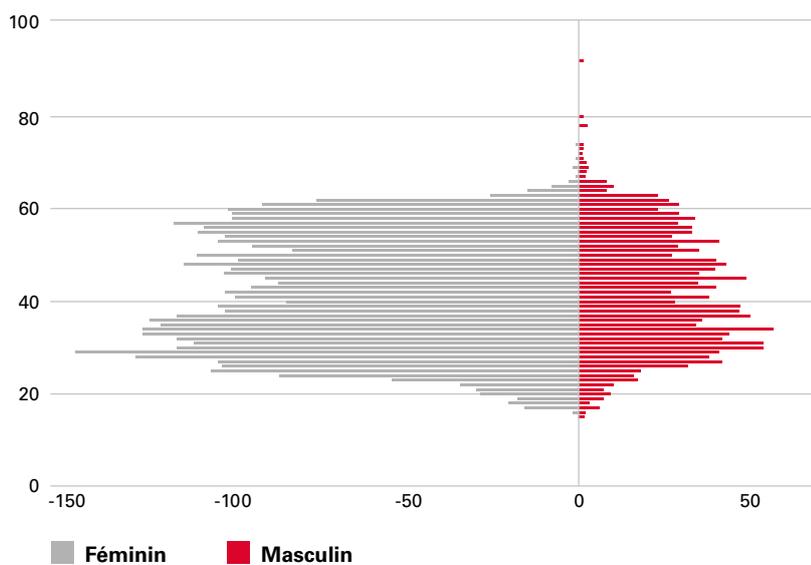
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

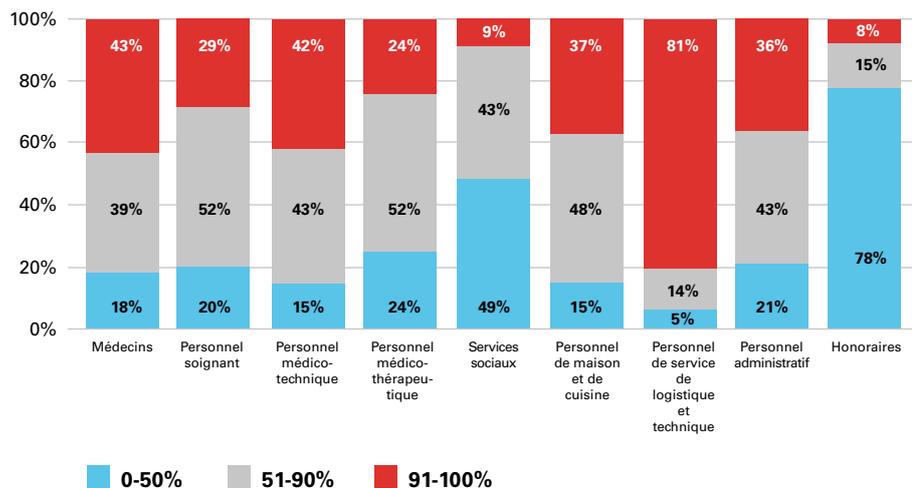
Pyramide des âges



La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs⁹ au sein de l'HVS.

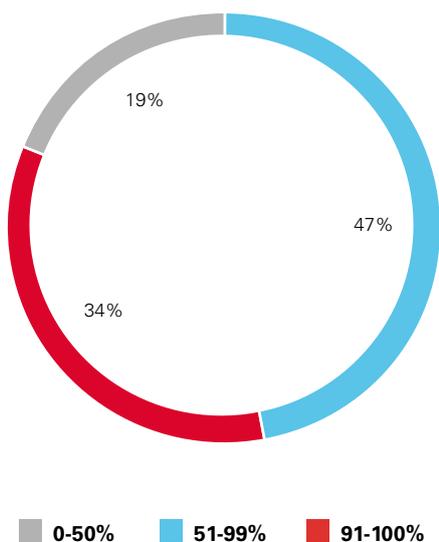
⁹ Le terme collaborateurs comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité, employé-e-s CDI / Interne



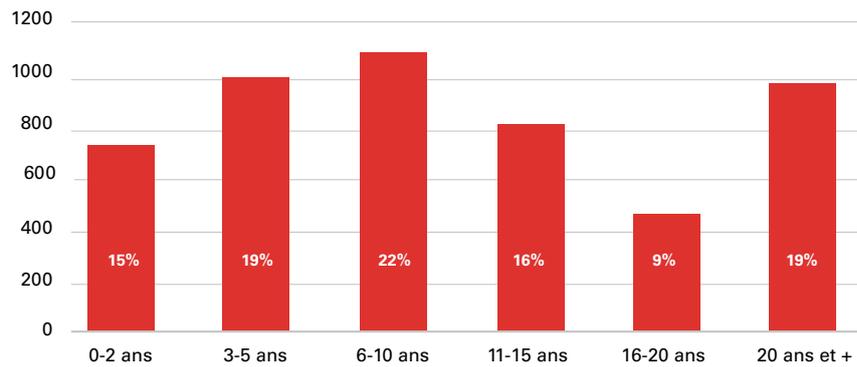
Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme interne et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Répartition totale des taux d'activité



Au niveau HVS, environ 2/3 des collaborateurs travaillent à un taux d'activité réduit. Ce taux est quasiment identique à l'année précédente.

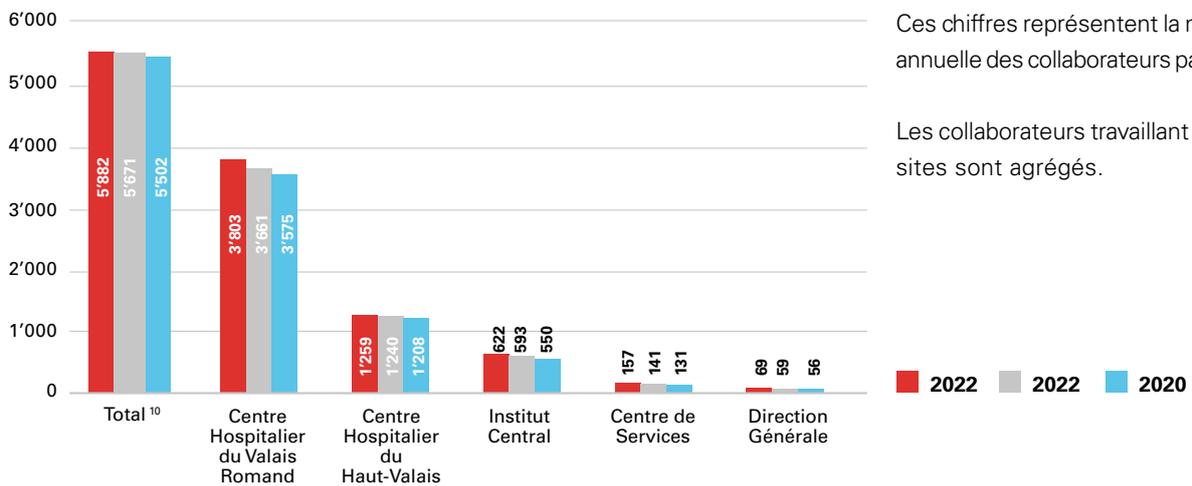
Taux de fidélisation des employé-e-s CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés, de l'HVS considérés comme internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Par rapport à l'an dernier, les chiffres 2022 restent extrêmement stables étant donné que la répartition est identique à l'exercice passé.

Evolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹⁰ Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.



1026

employé·e·s dans l'administration,
sur un total de 5'882.



Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration



Pascal Strupler
Président
Berne



Verena Sarbach-Bodenmüller
Vice-présidente
Vège



Me Mylène Cina
Membre
Sierre



Dr Josy-Philippe Cornut
Membre
Evionnaz



Alain de Preux
Membre
Veyras



Dr Roman Kuonen
Membre
Loèche



Bernard Monnet
Membre
Martigny

Direction générale



Prof. Eric Bonvin
Directeur général



Frédéric Fragnière
Secrétaire général



Dr Pierre Alain Triverio
Directeur du Centre
Hospitalier du Valais
Romand



Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre
Hospitalier du Haut-
Valais



Dr Pierre Turini
Médecin-directeur de
l'Institut Central des
Hôpitaux



Thomas Werlen
Directeur Finances &
Centre de Services



Prof. Redouane Bouali
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Valais Romand



Dr Reinhard Zenhäusern
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Haut-Valais



Hélène Hertzog
Directrice des soins
Hospitalier du
Valais Romand



Killian Ambord
Directeur des soins
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais

Conseil d'administration



M. Bernard Monnet, M. Alain de Preux, Me Mylène Cina, M. Pascal Strupler, président,
Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente, Dr Roman Kuonen, Dr Josy-Philippe Cornut
(de gauche à droite).

État-major de la Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais
- M. Jean Perrenoud, documentaliste
- M. Pascal Tritz, responsable innovation
- Mme Snjezana Lugari, responsable du Centre de formation francophone

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- Dr Pierre Alain Triverio, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Dominik Lorenz, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central des Hôpitaux

- Dr Pierre Turini, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Dr Michel Rossier, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe du service des ressources humaines
- M. Cédric Jacquemet, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Lynn Bonvin, cheffe du service Data Management & Analytics
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- M. Pascal Strupler, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Arnaud Violland, membre

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat du Canton du Valais sur l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 30, 31, 34 à 61 du rapport de gestion) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidées du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1er octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'Hôpital du Valais par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

APROA AG



Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Co-réviser responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviser agréé



Pierre-Alain Kummer
Expert-réviser agréé
Co-réviser responsable



Pascal Indermitte
Expert-réviser agréé

Martigny, le 28 mars 2023



